

L'AVENIR DU NORD

Directeur: HECTOR PERRIER

1897-1944

Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1944

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)



CHENIER



LABELLE

QUARANTE-HUITIEME ANNEE, NUMERO 13

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

SAINT-JEROME, LE VENDREDI, 31 MARS 1944

Le dénouement approche

Depuis quatre ans et demi déjà, se déroule, sur la scène mondiale, la tragédie sanglante qui met aux prises deux idéologies incompatibles, deux philosophies de la vie irrémédiablement opposées, et seul l'écrasement complet de celle qui est un retour à la barbarie antique sous le masque trompeur du fascisme apportera à la civilisation un répit qu'elle semble bien déterminée, cette fois, à utiliser comme embryon d'une paix définitive plutôt que comme germe d'un prochain conflit.

De la valeur du traité de paix et de son respect par toutes les parties dépendra le triomphe ou l'échec de ce noble projet. La seconde moitié du XXe siècle va mettre à l'épreuve comme jamais auparavant la bonne foi de l'humanité et les soi-disant instincts pacifiques des nations qui promettent au monde une régénération des mœurs internationales et proclament la paix universelle définitive comme prix du présent carnage. La guerre aura pris fin, mais une autre lutte se livrera dans le cœur des chefs d'Etat et de peuples entre la cupidité et la modération, entre la sagesse et la témérité, entre la justice et l'injustice, entre l'orgueil et la modestie. Conflit intérieur qu'on retrouve toujours à la source des conflits mondiaux.

Depuis quelque temps, le développement de la trame de cette immense tragédie laisse prévoir le dénouement prochain qui débute par l'acte de l'invasion du continent européen, soigneusement préparé par les interprètes des Nations Unies et attendu avec impatience par les spectateurs des pays subjugués, avides de délivrance et de liberté, qui se joindront spontanément aux falanges salvatrices et s'élanceront vers la scène à l'assaut de la Forteresse Europe.

Le rempart de l'est s'est déjà effondré sous l'invincible poussée de l'armée russe; en Italie, la forteresse est affaiblie depuis l'été dernier par une brèche par laquelle ont pénétré les Alliés qui épouvent de nombreuses forces nazies réclamees sur le front oriental et qui priveront le bastion occidental de défenseurs acharnés lors de l'invasion du continent; à l'intérieur de la forteresse, ravagée par une pluie incessante de bombes vengeresses, les esclaves du nazisme secouent leurs chaînes et mettent leurs godeliers sur les dents; sur la muraille de l'ouest, criblée elle aussi de projectiles aériens, les défenseurs disponibles de la forteresse attendent, dans l'anxiété, le débarquement allié qui devra vaincre leur résistance et se frayer un chemin jusqu'à Berlin ou se résigner à attribuer la défaite du nazisme à la Russie seule, c'est-à-dire, à accepter une demi-victoire qui ne serait que le prélude d'un prochain conflit.

Parmi les signes précurseurs de l'ouverture prochaine du second front, il en est un qui découle de la tactique classique allée dans cette guerre et que le général Montgomery, libérateur de l'Afrique du nord, indiquait récemment. En effet, le pillonnage intensif du nord de la France et de l'Allemagne par l'aviation alliée est comparable aux bombardements systématiques de la Sicile après la délivrance de la Tunisie, puis de l'Italie après la conquête de la Sicile. Notre aviation précède partout nos forces d'invasion pour leur préparer le terrain et leur livrer des populations au moral affaibli et à la force de résistance ébranlée.

Et le grand militaire, paraît-il, conclut ses remarques par ces mots triomphants: "Et maintenant, nous bombardons l'Allemagne, et comment!"

La dévastation aérienne de la Germanie et de ses approches serait-elle vraiment le signal de la vindicte internationale prochaine contre la barbarie teutonne qui a relevé deux fois la tête au XXe siècle et que nos chefs militaires et politiques se jurent de refouler à jamais dans son repaire?

L'allusion à peine voilée du général Montgomery, qui commandera les forces britanniques d'invasion, est réconfortante pour les peuples privés du soleil de la liberté et soumis au joug du vainqueur depuis quatre ans et demi. Elles sont un message d'espoir pour les nations éloignées du carnage, grâce à la résistance européenne jointe aux caprices de la géographie, qui voient se rapprocher le jour où elles acclameront le retour de leurs fils couronnés des lauriers de la victoire.

Le dénouement approche: nous pouvons enfin commencer à respirer un peu.

W. E.

ON CHUCHOTE QUE...

L'Avenir du Nord publie aujourd'hui, en sa page "En marge de la guerre", une lettre ouverte de "Un vieux lecteur" qu'il a lui-même intitulée: "Déformation spirituelle inquiétante pour l'avenir" et dédiée "Aux isolationnistes nazionalistes" du Québec.

A bons entendeurs, salut...

D'aucuns s'offusquent, apparemment, de ce que la Régie des services publics du Québec sera appelée à dire combien il y avait... d'eau dans le stock de la M. L. H. & P. La procédure qu'entend suivre le gouvernement Godbout est pourtant régulière. N'est-il pas vrai que les actionnaires de la compagnie en cause auront tout la latitude voulue, s'ils ne sont pas satisfaits de l'ordonnance qui sera rendue, d'en appeler devant la Cour supérieure et même d'aller, si cela est leur bon plaisir, jusqu'au Conseil privé? Que veut-on de plus? La résolution sociale?...

"On ne demande pas à tous la science politique ni une bien large information," a écrit le R. P. A.-D. Serpillanges, O.P.; "mais avec du bon vouloir, du bon sens et au besoin une confiance bien placée, tout homme a le moyen d'éclairer sa conscience pratique. L'effort est d'éviter la passion qui aveugle, de surmonter l'intérêt de classe et de clocher, de faire justice à toute vérité, même chez l'adversaire, de se délier des habileurs, des flatteurs, des arrivistes, du journal tendancieux, des mouvements irréflichs de la foule. Est-ce trop demander?"

Est-ce trop demander? Peut-être pas en France; mais en Laurentie nazionaliste, hélas! Quelconque jouit de toutes ses facultés mentales, à qui on poserait la question, hésiterait pour le moins, n'est-il pas vrai, à risquer une réponse même la plus timide? (Voir, dans une autre page: "Le dévouement patriotique.")

Lu dans "La vie française", du même Père Serpillanges;

"Ce que veulent réellement les peuples n'est presque jamais exprimé par ce qu'ils disent, par ce qu'ils croient. Si le chef est clairvoyant et droit, c'est dans sa propre pensée et dans ses propres sentiments qu'il saura rencontrer le vœu des peuples.

"Il ne s'agit donc pas d'être obligeant et encore moins obéissant à l'égard de la masse; il s'agit d'être bon, c'est-à-dire de procurer le bien, et pour cela d'être sévère aux méchants et aux agités autant que favorable aux citoyens utiles et paisibles. Non pas céder, mais gouverner. Non pas plaire ou redouter de déplaire, mais réellement servir."

Qui refusera de souscrire — en dehors de la Laurentie — à pareille doctrine politique?

"Cette semaine," lions-nous dans le Devoir de samedi dernier, "grâce au Comité permanent de la survivance française, a été consacrée à la fierté nationale. Tous doivent faire leur part et leur devoir, en tant que Canadiens français, afin de démontrer à ceux qui nous entourent que les descendants de 60,000 de 1760 restent dignes de leur haute mission."

L'auteur des lignes ci-dessus visait-il ceux-là qui, encouragés à cette fin par le Devoir, l'Union nationale et le Bloc Popu, se sont battus jusqu'à date, au cours de la présente guerre mondiale, sur les fronts d'Outremont, de Cartier et de Stanstead exclusivement? a-t-il en une toute petite pensée pour ceux-là qui, présentement, tentent de chasser de Rome, Ville Eternelle et chère entre toutes, n'est-il pas vrai? au cœur des catholiques, fut-ce simplement de doctrine, les hordes sanguinaires et pillardes d'Hitler et, par voie de conséquence, de soustraire le Pape à l'humiliation de voir des soudards nazis monter la garde devant le Vatican? D'aucuns, à notre humble avis, aimeraient bien le savoir, et pour cause...

OLIVIER LEFEBVRE

Au début de cette semaine, un des plus beaux cerveaux du si fréquemment rencontré, au "Canadian Engineering Institute" dont Canada-français nous était ravi: M. Olivier Lefebvre, président de la Commission des Eaux courantes, était, soudain, mortellement frappé. La profession d'ingénieur au Canada perd de ce fait un de ses plus dignes représentants, et la Province, un loyal serviteur qui semblait s'être donné pour consigne de faire profiter ses concitoyens de sa vaste culture, de son jugement de rare pondération, de son commerce des plus agréables et de son civisme éclairé. Sa mort cause aussi un vide profond dans le domaine des oeuvres patriotiques, charitables et culturelles; il était, de celles-ci, le plus fidèle et le plus ardent collaborateur. Nul n'ignore que si son tout premier souci était celui d'imprimer un essor particulier à sa profession qu'il chérissait profondément, il trouvait néanmoins un temps précieux qu'il consacrait à tout une théorie d'activités sociales.

Affichant toujours une souriante figure, l'effort chez lui ne semblait pas un facteur d'affaiblissement, ni physique, ni moral. Aux heures où il lui fallait donner la plénitude de son énergie, aux moments où il s'imposait qu'il donnât le total rendement de ses extraordinaires facultés mentales, Olivier Lefebvre ne se départissait pas de son gai commerce, laissait libre cours à son entrain si communicatif.

Aussi le cercle de ses amis était-il très vaste. Partout, la plus sincère sympathie lui était vouée: au Cercle Universitaire où nous l'avons eu fut membre durant des décades et même président, à la Corporation des Ingénieurs de la Province dont il fut un des principaux promoteurs et tenants, à l'Ecole Polytechnique où il avait puisé sa solide formation professionnelle, chez les enfants infirmes sur le malheureux sort desquels il se penchait avec une tendre sollicitude, dans l'épaisse brousse où il aimait prendre contact avec nos gens de la forêt qui furent si souvent ses compagnons de travail, dans tous les milieux, Olivier Lefebvre était estimé et aimé.

Le nom de ce grand disparu demeurera attaché au développement des ressources hydro-électriques de la province de Québec, tout particulièrement de la région mauricienne. Il est rare que nos pouvoirs et nos cours d'eau qu'en sa qualité d'ingénieur et de président de la Commission des eaux courantes il n'a pas contribué à redresser ou à harnacher pour les faire rendre. La guerre n'a pas été sans donner plus d'importance encore à son oeuvre, car au cours de cette période si tourmentée, il fut démontré que ces divers travaux avaient été exécutés à temps. C'est qu'Olivier Lefebvre, administrateur né, savait prévoir.

Non seulement dans les limites du Québec, mais par tout le pays, sa mort prématurée fait naître les plus profonds et sincères regrets. Il semble que la Providence l'ayant permis, il eût pu être à la tâche durant de nombreuses années encore; la communauté canadienne eût grandement bénéficié de sa vaste expérience et de son travail ardent. L'Avenir du Nord se joint à sa famille et à la population pour pleurer Olivier Lefebvre qui fut vraiment un grand Canadien.

Léopold F.

On a constaté aux Communes, la semaine dernière, au grand amusement de toute la Chambre, que, comme le nota le correspondant parlementaire du Canada, pour rien au monde Mme Rose Nielsen, députée Unitaire de Nord-Battleford, voudrait voir qui ce soit à faire avec M. Liguori Lacombe, chef du parti Canadien, lequel, — honni soit qui mal y pense — dans le Bloc Popu, — n'est pas à deux queues, pardon, à deux têtes. (N'est pas bicéphale qui veut, apparemment, en Laurentie par le temps qui court.)

Mais revenons à notre mouton, pardon, à notre brebis. Mme Nielsen, le ministre de la Justice lui ayant refusé la production de certains documents, décide d'en appeler de la décision de ce dernier. Par inadvertance, le président informe la Chambre qu'elle était secondée par M. Lacombe. "Tout explorée, et trahissant l'effet spontané d'une commotion comme seuls peuvent en produire les transformateurs de la Montreal Light, Heat & Power, Mme Nielsen prend ses collègues les plus immédiats à témoin de la méprise et passe par toutes les nuances de toutes les couleurs de la plus authentique confusion. Elle se lève pour rétablir les faits. Alors seulement reprend-elle son aisance accoutumée. Elle l'avait échappé belle: une Unitaire secondée par un chef d'aussi haut voltage que M. Lacombe!..."

M. Léopold Richer, correspondant parlementaire ineffable du Devoir à Ottawa, a été tout médusé de voir, l'autre jour au début d'une séance de la Chambre des communes, deux ministres du Québec jeter ostensiblement un coup d'oeil amusé sur l'organe-torcheur du Bloc Popu. Ceux-ci, s'est-il demandé, "voulait-ils se renseigner sur ce qui se passe dans le domaine de la politique? Voulait-ils connaître — ô horreur! — une doctrine dont les libéraux ont toutes les raisons de craindre la puissance (sic)?"

M. Richer, qui, sans le savoir, a l'art de lancer le pavé de l'ours plus souvent qu'à son tour, aura confirmé une fois de plus que l'esprit qu'on veut avoir déjà celui qu'on croit avoir. Que conclure, en effet de ses deux points d'interrogation à la grincheuse sinon que les députés du Bloc Popu aux Communes, y compris M. Maxime Raymond, leur chef (?) national (?), parlent décidément peu en Chambre de "ce qui se passe" (à leur avis personnel) dans le domaine de la politique" aussi bien que de leur "doctrine." Car, autrement, leurs collègues aux Communes au moins seraient les premiers "enseignés" et n'auraient nul besoin de lire les "folleries" des sermons stipendiés du Bloc Popu. Qu'en pensez-vous vous-mêmes, amis lecteurs non atteints de surdi-cécité?

Le correspondant de l'Avenir du Nord, à Québec, souligne dans sa chronique provinciale d'aujourd'hui que l'Action catholique n'hésite guère à se prononcer sur la question de principe que posait l'honorable M. Godbout, l'autisme dernier, quand il annonça la décision prise par son gouvernement de nationaliser la M. L. H. & P., cela quarante-huit heures à peine après cette déclaration, qu'il différait d'opinion quant aux modalités que comporterait la future loi. On a constaté que le Devoir, quant à lui, a gardé de Conradt le silence prudent. Notre intention n'est pas de lui en faire ici reproche. Les libéraux sont si... maudits. Mais, maintenant que le texte du projet de loi est connu, qu'attend donc notre "pur" confrère pour révéler, définir l'attitude qu'il entend prendre? N'a-t-il pas toujours été — du moins en paroles — contre le trust de l'électricité dans Québec et, du reste, contre tous les monopoles? Son seul commentaire, au moment où nous écrivons ces lignes, du projet de loi Hamel (Bill No 17) est que, selon son Grincheux, il contient... cinq mille mots. Comme critique — ou appro-

Pour le bien et la prospérité du Québec

"L'électricité au prix coûtant"

De tous les journaux tant de Québec que de Montréal qu'il nous a été donné de lire, c'est la Patrie, à notre avis, qui publia le résumé le plus complet en même temps que tout objectif du projet de loi Hamel (Bill No 17), résumé qui permet d'en saisir toute la portée non seulement immédiate mais lointaine. Voici son premier-Montréal à ce sujet, paru dimanche dernier sous la rubrique et le titre ci-dessus. Nous sommes heureux de le soumettre à l'attention de nos lecteurs et les laissons libres de tirer eux-mêmes leurs propres conclusions.

J. P.

Le sort en est jeté: la province de Québec est maintenant assurée d'avoir, comme la province d'Ontario, une Hydro qui procurera au peuple l'électricité et le gaz au prix coûtant.

En effet, grâce au projet de loi qui vient de subir une première lecture devant l'Assemblée législative, et qui ne pourra manquer d'être bientôt adopté, le Gouvernement Godbout s'emparera, par voie d'expropriation, du Montreal Light, Heat and Power et de la Beauharnois, dès le 15 avril prochain.

Les installations expropriées seront payées au coût fixé par la Régie des Services Publics et auquel sera ajoutée une indemnité de dix pour cent.

La province assumera la dette du Montreal Light, Heat and Power, dette qui est d'environ soixante-dix millions de dollars, et déléguera ses pouvoirs à une Commission de pas plus de cinq membres, qui sera chargée d'administrer les affaires de cet essentiel service d'utilité publique.

Le projet comporte que le Gouvernement mettra dix millions de dollars à la disposition de la future Hydro pour lui permettre d'aider à l'électrification rurale. La Commission ne paiera que deux pour cent d'intérêt sur ce prêt, le Gouvernement devant se charger de l'excédent.

La nouvelle Hydro fournira, au prix de revient, l'électricité aux municipalités qui voudront la distribuer à l'industrie, au commerce et aux particuliers.

Quant aux réseaux électriques ruraux que l'Hydro n'administrera pas elle-même, elle pourra conclure des arrangements avec les compagnies existantes, la Régie des Services Publics devant fixer les conditions lorsque les parties contractantes ne réussissent pas à s'étendre à l'amiable.

La Commission pourra traiter avec les Coopératives aussi bien qu'avec les Municipalités pour la distribution rurale de l'électricité. Pour aider les cultivateurs à défrayer le coût de l'installation électrique sur leurs fermes, le Gouvernement avancera un million de dollars à la Commission qui consentira des prêts aux intéressés.

Le projet comporte des détails qui seront sans doute examinés de près en comité et qui sont peut-être susceptibles de retouches, mais l'ensemble nous paraît le fruit d'une étude approfondie, en vue de servir les meilleurs intérêts de notre province.

(La Patrie)

batton — dudit projet de loi, on conviendrait que c'est plutôt maigre et, surtout, peu convaincant.

Nous serons bon prince et poserons une seule question non compromettante: le Devoir approuve-t-il le principe de la démarche tentée par le gouvernement Godbout pour mater le trust de l'électricité dans Québec, la Laurentie nazionaliste comprise, et qui signifie, selon la Patrie de dimanche dernier que "la province de Québec est maintenant assurée d'avoir, comme la province d'Ontario, une Hydro qui procurera au peuple l'électricité et le gaz au prix coûtant?"

Et, sur ce, nous cérons la parole au... Grincheux.

Au fait, le Bloc Popu, qui fut toujours, lui aussi contre toute forme de dictature économique pourrait peut-être profiter de l'occasion pour répondre à la même question...

On sait que la compagnie Montreal Light, Heat and Power avait à payer, chaque année, d'énormes impôts au Gouvernement fédéral, impôts qu'elle faisait naturellement peser sur le public consommateur. Ainsi, l'an dernier, elle eut à payer environ huit millions de dollars en impôts du Revenu, tandis que les consommateurs de l'Hydro d'Ontario n'eurent pas un sou à payer de ce chef.

L'Hydro du Québec sera donc sur un pied d'égalité avec l'Hydro ontarienne. Par conséquent, les consommateurs de gaz et d'électricité de notre province seront soulagés d'autant d'impôts, n'ayant plus à traiter avec une entreprise privée.

Ne devons-nous pas savoir gré au Gouvernement Godbout d'avoir eu assez de cran pour s'attaquer à un si formidable problème, dans l'intérêt de la communauté provinciale? Aussi, pour en faciliter l'heureuse solution, devons-nous lui accorder notre confiance et notre appui.

Voilà une réforme économique destinée à donner un essor sans précédent à l'activité industrielle de la province de Québec. Nos richesses hydrauliques sont inestimables et il importe d'en faire bénéficier le peuple dans toute la mesure du possible. Celui-ci aurait grand tort de se montrer indifférent à l'égard des hommes qui se dévouent à accroître la somme de son confort et de son bien-être.

En décrétant naguère la régie gouvernementale du commerce des liqueurs, dans l'intérêt de la tempérance, la province de Québec a montré la bonne voie à suivre. Aussi avons-nous vu les autres provinces de la Confédération, l'une après l'autre, suivre notre exemple et profiter ainsi de notre expérience. D'autre part, l'Ontario, en créant son Hydro, a servi de modèle aux provinces sœurs, en sorte que la nôtre est aujourd'hui à même de tirer profit de l'expérience acquise par sa grande voisine.

Déjà l'électricité exerce une influence extraordinaire dans tous les domaines économiques, mais la science appliquée ne peut manquer de lui réserver des développements inouïs. Il est donc temps, puisque gouverner c'est prévoir, de prendre pleine possession de ce trésor qui appartient au peuple et qui doit contribuer à sa prospérité, adn que toutes les classes sociales puissent en avoir leurs justes parts.

Le Gouvernement Godbout veut que le peuple de la province de Québec puisse acheter l'électricité au prix coûtant et il n'a pas craint de s'attaquer aux obstacles qui se dressaient contre la réalisation de son projet. Qui l'en blâmera?

Nous avons confiance que la Commission qui sera chargée d'administrer l'Hydro du Québec se composera d'hommes à la fois intégrés et bienveillants, qui sauront mener à bien une entreprise généreuse destinée à servir les intérêts bien compris du peuple de notre province.

Chants laurentiens

AUBADE

Une lueur bleue flotte sur la ville. C'est un mélange de fumée, d'aube et de nuit, fuyant déjà la pleine lumière du jour qui inondera la terre tantôt, avec la résurrection du soleil, se levant de son tombeau de nuages et de monts.

Des clartés imprécises, vacillantes, se collent aux cloisons de ma chambre pauvre. Sur le plafond je crois voir des essais d'abeilles blanches marchant silencieusement, les ailes lourdes de pollen. Les boiseries des encadrements se précitent, leur vernis brulé déjà comme brillent des yeux bruns de femme, devant son miroir. Le silence de la nature se mêle à la fraîcheur printanière du matin de mars. Sensation douce d'eau dans les poumons et sur la peau.

La lumière s'épaissit en ondes mauves avec les secondes. Dans tous les arbres encore sans feuilles, commence un crépitement aigu, clair, vif, de cris d'oiseaux. L'hymne de la beauté s'intensifie avec une rapidité de grêle sur des vitres. Il y a de la prière, de l'amour, de la confiance, dans ces appels renouvelés, de branches en branches, avec une élasticité de rayons.

Un grand et lourd tissu d'or se déroule maintenant à l'horizon. Le plomb fondu de petits nuages tient en place ce beau suaire. Avec son apparition l'air se réchauffe et redonne aux hommes le sens de la vie, de ses malaises, de ses souffrances. Puis soudain le soleil jette son énorme bibouquet sur un clocher campanard, loin, de l'autre côté du fleuve, et donne le signal de l'Angelus.

Oh! le son des cloches quand vous êtes encore au lit! Notes de réveil sortant du cuivre et claironnant sur les vallées comme sur les faubourgs l'appel du travail! Prière formidable tombant des beffrois en rappelant à tous qu'un jour nouveau commence déjà à mourir dans la brièveté d'une vie!

L'homme surpris étire ses membres si frêles; il réterme les yeux, veut reprendre le fil d'un rêve amoureux. Mais c'est en vain, la voix des clochers le domine, l'empoigne et va jusque dans son âme lui rappeler qu'elle a sonné son baptême, chanté son hymne, mais qu'aussi elle tintera son glas, fatalement.

Il fait déjà plus chaud. Sur la ville enlumée, des lueurs de fournaises flambent parce que les rayons tombant du ciel ont trouvé toutes les vitrines, toutes les chaudières qu'ils embrasent. Et le bruit agaçant du tram recommence son supplice. Les roues mordent méchamment sur le rail en y écrasant les dernières petites ombres oubliées par une nuit frileuse. Sur tous les fils conducteurs d'énergie électrique, la roulette écrase des paillettes de feu. C'est le rire de milliers de lutins invisibles faisant des acrobaties et grimaçant leur dédain aux hommes poussés fatalement vers la lutte, la haine et l'enfer.

Adolphe NANTEL

relèvement de l'enfance en danger moral ou déjà coupable, à l'hygiène mentale, aux allocations familiales, aux assurances sociales, aux habitations à bon marché et aux cités-jardins ou aux jardins ouvriers. Il y a des services sociaux de l'agriculture, des services sociaux d'usines, de chemins de fer, de la marine marchande et militaire, de la batellerie fluviale, des grands magasins, de l'armement, des prisonniers, des réfugiés, des mobilisés, etc., etc.

"D'autre part, la jeunesse masculine et féminine a ses groupements d'éducation mutuelle et d'entraide que toutes les lettres de l'alphabet concourent à nommer. Nous ne manquons point en multiplicité, seule l'organisation est un peu précaire.

"En tout cas, quiconque est disposé à servir peut trouver une porte ou frapper, un groupe auquel s'annexer, conformément à ses dispositions personnelles et aux capacités qu'il peut mettre en oeuvre."

Estimant que le Père Serpillanges devrait connaître la "vraie" France ou au moins autant que M. Omer Héroux et autre francophobe inconscient, nous préférons son jugement à leur. Et vous, amis lecteurs?

Consolidation de dettes enfin réalisée en Québec

Cours spéciaux pour jeunes cultivateurs de 16 à 30 ans, du 1^{er} au 22 avril — Où s'inscrire — Morale politique de M. Duplessis — En marge de la loi Hamel, etc.

(Spécial à L'Avenir du Nord)

Québec — L'histoire politique du Québec, signalons-nous récemment, est en voie d'établir que MM. Godbout et Duplessis aiment peut-être autant l'un que l'autre les "habitants" mais que la façon dont ils auront manifesté leur sentiment envers la classe rurale diffère du tout au tout.

Trois-Rivières, d'écuries et de vacheries, et qu'il n'y alla pas avec le dos de la cuiller puisque les travaux requis, et dont les contrats comme toujours avaient été octroyés sans demande publique de soumissions, coûtèrent à la province plus de \$700,000.

M. Hubert Hurtubise, assistant-réviseur en chef à l'Office, parlant ces jours derniers sous les auspices de la Corporation des agronomes du district de Québec, a révélé à ses auditeurs des faits inconnus du grand public et qui illustrent jusqu'à quel point la politique agricole du gouvernement Godbout est vraiment, essentiellement progressive.

Nous disions plus haut que les cultivateurs rencontrent graduellement et plutôt rapidement leurs obligations financières. Voici les statistiques officielles et précises à ce sujet.

Notons, avant de terminer, en nous appuyant sur d'autres statistiques fournies publiquement par M. Hurtubise, que, depuis l'entrée en vigueur du prêt agricole le 12 novembre 1936, le nombre des prêts consentis a été de 20,126; que le nombre de ceux en cours est de 19,515, et que l'Office avait avancé, au 31 décembre dernier (1943) une somme totale de \$45,000,000.

Il nous est agréable de rappeler, incidemment, que le chef du gouvernement actuel a aussi pensé à nos vaillants colons, une fois de plus, en faisant voter, le mois dernier, une loi qui leur vaudra désormais l'obtention possible de prêts à taux réduits de deux pour cent de la part des Caisses Populaires dont nous parlons il y a quelque temps et qui voient de plus en plus, depuis déjà plusieurs années, à l'ouverture de nouvelles succursales dans tous les centres ruraux de quelque importance, ce qui en facilite l'accès aux intéressés.

Une autre excellente nouvelle nous parvient à Québec, celle-ci intéressante les fils de cultivateurs. L'École supérieure d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, en collaboration avec le service de l'aide à la jeunesse et le ministre de l'agriculture de Québec, organise une série de solxante cours et laboratoires aux jeunes gens de 16 à 30 ans intéressés à la production des pommes de terre.

Ces cours, qui se donneront du 11 au 22 avril à cette école, répondent au désir exprimé au dernier congrès des producteurs de pommes de terre, tenu à Québec en novembre dernier.

Ceux qui sont intéressés à suivre des cours sur la production, la protection, la conservation et la vente des pommes de terre sont priés de communiquer immédiatement avec le directeur de l'École supérieure d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, comté de Kamouraska. Toute demande d'inscription doit être faite avant le premier avril 1944. L'entrée à l'école pour ces cours a lieu le 10 avril. L'honorable G. Dansereau et M. L. Plamondon

On n'a pas oublié que M. Maurice LeNoblet-Duplessis, durant le séjour-bliktkrieg de l'Union nationale au pouvoir, dota sa ville natale,

s'éleva, sous le règne de la fameuse enquête du Comité des comptes publics où l'on tenta vainement de salir la réputation de tous les grands hommes d'États sans distinction du Canada français, cela pour l'édification de nos compatriotes anglo-canadiens des huit autres provinces tenus quotidiennement au courant des injures et insinuations vomies par nos adversaires, oui, ces seuls faits, ajoutés aux écuries et vacheries etc., aident à comprendre pourquoi le budget de 1936, voté par un gouvernement libéral, s'éleva à 102 millions, d'où un premier déficit de \$46 millions dès la première année de la défunte administration, dès 1937, et davantage en 1938 et 1939.

Autre exemple de la haute morale administrative et politique du régime de M. Maurice LeNoblet-Duplessis. Dans un comté, a récemment révélé en pleine Chambre M. Lucien Plamondon, il y avait un ministre qui ne pensait qu'à ses favoris. Il a conseillé à l'un d'eux de former la "Trotter Machinery Company" (quel beau français, entre parenthèse, pour un régime seul défenseur de la "tonomie" la plus totalitaire de la province de Québec, c'est-à-dire de ses droits et privilèges), "Company" qui a vendu, en une seule année au ministère de l'agriculture, pour \$144,550. L'exactitude de ce fait, inconnu du grand public jusqu'à ces derniers temps, ne saurait faire de doute, M. Maurice LeNoblet-Duplessis, lui-même présent en Chambre quand parla le député de Portneuf, n'ayant guère osé riposter, ni même lever le nez...

Décidément, si M. André Laurendeau, du Bloc Popu doit se contenter comme amusement de la danse à la corde, de moins pour le

moment, son ami Duplessis, mieux placé aura surtout pratiqué la danse des millions.

Enquête et non procès Il serait contraire aux exigences les plus élémentaires de la justice de commenter même discrètement une enquête — aussi bien qu'un procès — en cours. Aussi bien, si nous parlons aujourd'hui de l'enquête Cannon sur les activités de la Sûreté provinciale, de la police des liqueurs et de celle de la route, cela est dans le seul but d'en préciser, à l'intention de ceux qui l'ignoraient, le caractère réel et la portée exacte au strict point de vue légal exclusivement.

Souignons, tout d'aord, que la présente enquête procède en vertu de la Loi des enquêtes sur les affaires publiques, consignée au chapitre 9 des Statuts refondus de 1941. "Les commissaires," y est-il décrété, "peuvent employer tous les moyens légaux jugés les meilleurs pour découvrir la vérité." Comme l'expliquait très clairement l'autre jour Me Louis Robillard, notaire et correspondant parlementaire du Devoir, à Québec, toute commission instituée ainsi en vertu de la Loi des enquêtes, qu'elle soit composée d'un ou de plusieurs commissaires "a le pouvoir de promener sa torche investigatrice sur un point déterminé. A cette fin, la commission est armée d'une autorité absolue et expéditive. Au besoin, elle est contrainte à se présenter devant elle les témoins qu'elle juge indispensables et à révéler des faits ou des documents. Les récalcitrants ou les réticents sont passibles de mépris de cour avec autant de rigueur que ceux qui refusent de se conformer aux ordres d'un tribunal régulier."

Autre point d'une capitale im-

portance de la Loi: "Nul bref d'injonction ou de prohibition et nulle autre procédure légale ne peuvent entraver ou arrêter les procédures des commissaires à l'enquête" (art. 17 de la Loi).

Ajoutons enfin, pour terminer, que, comme le soulignait notre confrère Robillard, et toujours en vertu de la Loi des enquêtes invoquée, il s'agit bien en la présente occurrence, d'une enquête et non d'un procès, et les sanctions à appor- ter, si sanctions s'imposent, en principe, ne révèlent nullement du commissaire-enquêteur. Ses pouvoirs, comme question de fait, s'arrêtent aux recommandations qu'il formule dans le rapport qu'il présente au gouvernement à la suite de ses investigations, alors que la responsabilité incombera au procureur général lui-même de prendre les procédures requises selon les éléments de preuves qui lui auraient été fournies.

En marge du bill Hamel La création d'une hydro provinciale? Quel bluff monumental! La nationalisation de la M. L. H. & P.? Quelle fumisterie, quel épouvantail pré-électoral encore plus ridicule! Le gouvernement Godbout est aux abois à l'idée d'être tenu, son terme d'office allant bientôt finir, de revenir devant le peuple rendre ses comptes, va admettre non seulement la lune et les étoiles mais même le Ciel à tous. Qu'il reste au pouvoir et vous verrez, l'an prochain, que le trust de l'électricité, qui alimente secrètement sa caisse, ne s'en portera guère plus mal, au contraire...

Qui n'a pas entendu, mune et une fois, de pareils propos depuis l'autonne dernier, alors que le chef du parti libéral venait de proclamer non sans une légitime indignation que le moment était arrivé, déci-

dément, de mettre un frein à l'appétit par trop — comment dire? — "aquatique" de certains ogres de la haute finance, et à la raison, les gros monopoles insatiables qui, depuis trop longtemps, défont avec morgue, insolence même, et la patience du peuple et la tolérance de l'Etat.

Les scribes du Devoir, beaucoup plus malins qu'imbéciles, qui connaissant l'honorable M. Godbout, ont cru en sa parole d'habitant canayen, et c'est pourquoi ne versèrent-ils pas, dans leurs écrits, dans les folles et grossières exagérations verbalemeent colportées par leurs amis politiques tant du Bloc Popu que de l'Union nationale. Mais ceux-là qui, pour raisons de métier ou par simple esprit (?) de curiosité lisent l'organe montréalais de la "bonne presse" auront été à même de juger de sa canaillerie coutumière, une fois de plus en l'occurrence.

Quand un seul des rédacteurs, à partir de M. Omer Héroux et en descendant jusqu'à M. Emile Benoit alias BenoitSt, a-t-il laissé entendre qu'il croyait à la possibilité de la nationalisation de la M. L. H. & P.? Quand un seul a-t-il simplement osé prendre position à l'avance sur la question de principe en jeu, alors que l'Action catholique, de Québec, consoeur du Devoir de la "bonne presse" en notre province, le faisait à peine quarante-huit heures après la déclaration de l'honorable M. Godbout?

Pareil silence unanime de la part des rédacteurs et sous-rédacteurs du Devoir n'aura-t-il pas été un acte tacite véritable de complicité avec les détracteurs de la parole de l'honorable M. Godbout? tout au moins un encouragement moral pour ces derniers à continuer leur campagne perfide, bien que la sa-

chant parfaitement calomnieuse, voire contraire aux intérêts les plus sacrés du peuple qui a droit de s'attendre que les ressources naturelles du Québec, ne le chantent-ils pas eux-mêmes depuis des années, doivent cesser d'être exploitées pour l'unique bénéfice exclusif de quelques grosses légumes de la rue Saint-Jacques.

On s'est bien moqué, en diverses officines occultes, journalistiques aussi bien que municipales et autres, au cours des derniers mois, du projet de loi que devait présenter l'honorable Wilfrid Hamel, ministre des terres et forêts, projet actuellement devant la Chambre.

Rira bien qui rira le dernier... le 15 avril.

Les animaux malades de peur...

Sacha Guitry ne paraît plus en public: Sacha Guitry est malade de peur, depuis la matinée du 14 octobre dernier, lorsqu'il reçut par la poste un paquet, un échantillon sans valeur.

Il l'ouvrit. Dans ce paquet il y avait un petit cerueil en bois, à l'intérieur se trouvait un noeud coulant.

Le soir même, au cours d'une représentation de sa pièce "N'Écrivez pas, Madame", il se sentit mal...

Apparemment, si Madame n'écrivait pas, Monsieur entend... Et ce qu'il entend, autour de lui, lui donne une certaine sensation... autour du cou...

Du sens pratique... Maintenant et après la guerre

ON ENTEND beaucoup parler, en ce moment, de projets pour l'après-guerre. Certaines des idées émises semblent pratiques et pleines de bon sens; d'autres sont de "pures chimères".

Mais, tandis que, littéralement, des centaines d'organismes publics et privés échafaudent de vastes projets pour l'après-guerre, il y a un certain nombre de choses dont les gens de bon sens sont convaincus.

Ces gens savent que ce qui importe avant tout, c'est de gagner la guerre, et que rien ne doit entraver notre effort intégral pour atteindre ce seul et unique but.

Ils savent que la situation économique est sujette à des fluctuations; que l'avenir, comme le passé, amènera des périodes de prospérité et de dépression, et que, lorsque viendront les jours sombres, beaucoup de gens auront à lutter contre des difficultés matérielles.

Ils savent qu'ils avancent en âge comme tous leurs semblables; que la vie de tout individu est faite d'incertitude, et qu'en vertu de lois naturelles immuables, les chefs de famille continueront à passer dans l'autre monde.

Sachant cela, quelque 30 millions de personnes assurées à la Metropolitan, au Canada et aux États-Unis, prennent des mesures précises pour se protéger contre les incertitudes de l'existence, au moyen de quelque 29 milliards de dollars d'assurances sur la vie.

Outre qu'il assure une ancre de salut aux intéressés et à leur famille, l'esprit d'économie que montrent ces détenteurs de polices ne peut manquer d'exercer une influence stabilisatrice sur la période d'après-guerre.

C'est là du sens pratique de premier ordre pour l'après-guerre.

Table titled 'FAITS SAILLANTS DES OPÉRATIONS DE 1943, AU CANADA'. It lists financial data for the Metropolitan Life Insurance Company in Canada for 1943, including placements, assets, and liabilities.

Table titled 'ÉTAT DE LA SITUATION POUR 1943'. It details the company's financial position, including reserves, assets, and obligations as of the end of 1943.

Table titled 'Points saillants de l'exercice 1943'. It highlights key financial figures for the 1943 fiscal year, such as total assets and policy counts.

L'actif dépasse de \$406,535,718.02 les engagements. Cette marge de sécurité est répartie ainsi qu'il suit: Fonds de surplus spécial \$ 14,323,000.00, Fonds non attribués (Surplus) 392,010,718.02.

Metropolitan Life Insurance Company advertisement. Includes company name, address (New York and Ottawa), and contact information for Frederick H. Ecker and Lero A. Lincoln.

Mirages...

Avez-vous regardé déjà danser les flots ? On dirait une femme amoureuse et frivole, Se berçant doucement tout comme une gondole, Aux sons des clapotis, la musique des eaux.

Avez-vous contemplé par un beau soir de mai, L'enchantement du ciel qui revoit la nature, Et qui voudrait l'étreindre en baisant la ramure De nos géants des bois, en un souffle éthéré !

N'avez-vous pas frêmi de toutes les ardeurs De votre âme enivrée, au contact de la vie Qui renait sous vos yeux... qui parfume à l'envie, Tel un rosier blanc, vos peines, vos bonheurs !

N'avez-vous pas aimé du plus profond amour La bouche qui sourit, le regard qui s'enflamme, Et tous ces petits riens qui vous agitent l'âme, Et vous ont fait rêver, quelquefois tout un jour !

Si vous êtes ainsi, vous connaissez vraiment Tout le prix de la vie et ce qu'elle a d'ivresse ! Le poète le sent et le chante sans cesse, Et balbutie au ciel un remerciement !

Georges LELONG

(Tous droits de reproduction réservés à l'Avenir du Nord)

Celui qui ne fait rien est bien près de mal faire.

Franklin.

Nous ne possédons éternellement que ce que nous avons perdu.

Hsbn.

LA METROPOLITAN LIFE ACCUSE DES PROGRÈS EN 1943

Ottawa, 21 mars. — La Metropolitan Life Insurance Company, en 1943, la 75ième année de son existence, a émis pour \$2,305,262,410, d'assurances-vie à primes écartées. Ce chiffre portait au montant non encore atteint de \$29,180,396,994 le total des assurances-vie en cours auprès de la Compagnie et détenues par plus de 30,500,000 personnes au Canada et aux États-Unis. La Compagnie, en cette même année, a également vu son actif atteindre la somme de \$6,463,803,551, ainsi que le révèle l'état de la situation de la Compagnie, pour l'exercice écoulé, état qui est publié aujourd'hui-même.

Un fait à remarquer, c'est encore que les placements de la Metropolitan sous forme d'obligations du Gouvernement du Canada et du Gouvernement des États-Unis ont dépassé \$2,300,000,000. De ce montant, des valeurs atteignent \$281,000,000 ont été achetées l'année dernière. Le montant de ces valeurs a dépassé la somme de \$408,887,975, qui a constitué l'augmentation de l'actif de la Compagnie, au cours de 1943.

Les paiements faits aux détenteurs de polices et à leurs bénéficiaires ont atteint \$554,873,000 au cours de l'année; c'était la 12ième année consécutive que ces paiements dépassaient un demi-billion de dollars. Ces mêmes paiements ont été effectués au rythme de près de \$4,600 à la minute de chaque jour ouvrable de l'année.

On a constaté que l'année 1943 accusait, sur l'année 1942, une augmentation de plus de \$1,000,000,000 d'assurances-vie en cours. Cette augmentation est censée résulter d'un volume, peu considérable et pas constaté jusqu'ici, de déchéances et de rachats de polices tant dans la branche Ordinaire que dans la branche Industrielle; cette augmentation est également due à de meilleures méthodes de production.

Il a été fait une attribution de dividendes, payables en 1944, et se montant à \$105,674,814. La présente année sera la 5ième année consécutive où auront été attribués des dividendes pour une somme dépassant \$100,000,000. Les dividendes que la Metropolitan a payés depuis son incorporation, il y a trois quarts de siècle, dividendes ajoutés à ceux de 1944, se montent à plus de \$2,000,000,000.



EDWIN C. McDONALD Vice-Président Administrateur de la Direction Générale au Canada de la Metropolitan Life Insurance Company, qui réside que, à date, la Compagnie a placé un total de \$118,500,000 en Emprunts de Guerre et en obligations de la Victoire.

Dans ses remarques sur les opérations de la Compagnie, au Canada, M. McDonald a attiré l'attention sur le fait que, l'an dernier, les Canadiens avaient souscrit pour plus de \$176,849,896 d'assurances-vie auprès de la Metropolitan. Ces nouvelles assurances ont porté à \$1,556,011,369 le volume total des assurances-vie détenues auprès de la Compagnie par ses 2,200,000 détenteurs de polices canadiens.

Au cours de l'année 1943, plus de \$27,000,000 furent payés par la Metropolitan à ses détenteurs de polices canadiens et à leurs bénéficiaires. En outre, on a maintenu, durant 1943, le Service des Infirmières et d'autres services de bien-être fournis par la Metropolitan. En tout, 230,045 visites d'infirmières furent faites, l'année dernière, au Canada, à des détenteurs de polices Industrielles, de polices de Groupe, et d'autres polices.

PASTILLES SMITH BROS. CONTRE LA TOUX NOIRES ou au MENTHOL 10¢



DIALOGUE

— Le fond de ta pensée m'est inconnu. Comment saurais-je ce que tu caches ? — Je l'ignore moi-même. — Tu dis m'aimer. Et pourtant combien de tes actes désoient tes paroles. — Mon âme n'est pas d'un pur métal. — Où est la vérité ? — Dans mon désir. — Et quel est ton désir ? — Toi. — Quel moi ? — Tout toi, ton corps, ta pensée, ton cœur. — Mais alors d'où vient que tu me fasses parfois souffrir ? — Je porte en moi du mal. La douleur qui te vient de moi, sache qu'elle me meurtrit moi-même d'abord. Elle émane de moi, comme l'oeil le regard et la voix le son. Es-tu bien sûr que tu ne m'aies toi-même blessé ? Le mal est tellement ancré en nous tous ? — Ne nous connaissons-nous donc jamais ? — J'en ai bien peur, mon amie. — Mais ce n'est pas vivre, cela. — Oui. C'est vivre. C'est même exactement cela vivre. Ton corps n'est rien autre qu'un incessant combat. Ton sang charrie des germes qui, tu susses ou tu tues. La mort est en toi dès l'instant que tu respiras. Ainsi ton âme. Le mal est en elle dès l'instant qu'elle vibre. Le meilleur d'elle, n'est pas dans ce qu'elle est, mais dans ce qu'elle voudrait être. Essaie, si tu le peux, d'étouffer les désirs d'un cœur qui bat. — Et ce bonheur que je cherche et qui sans cesse fuit devant mon attente vaine ? — Tu le portes en toi. Il est dans ton esprit, dans ton cœur, en ton âme frêle. — Quelle énigme. — Mais non, sois heureuse simplement. Ne te préoccupe pas toujours d'analyser le sentiment que tu portes en toi, ou celui que l'on t'offre. — Silence et recueille je t'écoute. Tu es un sage. — La sagesse se résumerait en peu de mots. Faire le vœu de partager et la joie et la peine des jours à venir. Pas plus. — Est-ce possible ! Alors, je le veux, mon amie, nous partagerons et la joie et la peine des jours à venir. — Je t'aime !

FAUSTINE

Menu de Pâques, à l'École ménagère, le 4 avril

Pour répondre à de nombreuses demandes, l'École ménagère régionale donnera, le mardi 4 avril prochain, à 7 heures 30 une magnifique démonstration culinaire qui portera entièrement sur la confection d'un "Menu de Pâques" inédit.

Pouvoir réaliser de délicieuses gâteaux, tout en tenant compte des divers rationnements. Savoir utiliser les produits de nos fermes et de nos pardins est un grand art et un service national.

C'est ce qu'on enseignera, le 4 avril prochain, à l'occasion du menu de Pâques dont la belle variété et l'élégante présentation réservent de belles surprises et des secrets fort utiles pour les personnes qui y assisteront.

La table sera gentiment décorée et servie. Et les Dames et les jeunes filles de Saint-Jérôme et des environs sont cordialement invitées.

Conseils pratiques

Cuivres. — Quand le temps est humide on recommande de frotter les casseroles ou autres objets de cuivre avec une pomme de terre crue et épluchée.

Gants piqués par l'humidité. — Tendre les gants en les remplissant d'ouate et les suspendre dans une grande boîte bien close. Mettre au fond de la boîte une tasse contenant de l'ammoniaque liquide. Laisser les gants ainsi pendant un mois. Au bout de ce temps les taches ont disparu.

Pour rendre les verres de lampes incassables. — Pour les maisons de campagne où l'électricité n'existe pas encore, gardez vos verres de lampes de la casse en les trempant dans une baignoire d'eau de pluie froide, que vous mettez sur le feu jusqu'à ébullition. Ce moyen est également recommandé pour les verres, la poterie de terre ou la porcelaine.

Pensée

L'âme supérieure regarde en face d'elle et non au-dessous, ayant conscience qu'elle est elle-même en haut.

Nietzsche.

Les natures exquises sentent mieux et par conséquent souffrent davantage.

Mgr Bougaard.

Chronique de la guilde

Le dernier bulletin du programme radiophonique: "Préparons l'avenir" pose quatre questions sur un sujet qui ne peut laisser l'élément féminin indifférent: "L'emploi utile des loisirs". Qu'il nous soit donc permis d'y répondre dans cette page.

1. Parmi les causes qui nous ont détournés d'un utile emploi de nos loisirs, il faut placer au premier rang la publicité des journaux, à la radio, dans la rue. Ceux qui ont pris l'initiative des programmes d'a.m.u.s.e.m.e.n.t.s n'ont eu nul souci du bien social ou moral du public, leur unique objet. Le peuple a oublié la valeur des loisirs parce que l'organisation en a été laissée à des hommes d'affaires.

2. Nous croyons que l'organisation des loisirs est un des besoins les plus pressants de la société canadienne-française: Au moins 95% des amusements sont entre les mains de gens qui n'ont aucun intérêt à ce que le Canadien français soit un peuple supérieur.

Ce système est en outre une cause d'appauvrissement pour un petit peuple qui manque déjà de capitaux.

3. Il nous semble que les individus auraient tout avantage à organiser eux-mêmes leurs loisirs comme il en existe déjà en France, en Angleterre, en Suède, aux États-Unis.

4. A la campagne, les enfants peuvent être encouragés à embellir leur école en l'entourant d'arbres, de fleurs et de fruits qu'ils cultiveront eux-mêmes, (l'expérience a déjà été tentée avec succès). Des écoles artistiques et des écoles régionales développeront le goût.

En ville la première tâche en est une d'éducation puisqu'il faut faire comprendre à la population qu'elle peut elle-même diriger ses loisirs pour son plus grand profit.

A Montréal de belles initiatives ont déjà été prises. Tout le monde connaît le Cercle Récréatif, la bibliothèque, l'Heure Bleue et les thés causeries de la Famille.

Dans le joli village de Nominique, une religieuse a fondé avec ses élèves une coopérative de plantes médicinales.

Il y a 15 ans, un Suédois étant allé s'établir dans les montagnes de la Caroline du Nord (E-U) fut surpris du bas niveau social, moral et économique de la population. Il fonda une école artisanale coopérative où tous pouvaient passer leurs loisirs; déjà cette école a transformé tout ce petit peuple.

La France a une magnifique organisation coopérative des loisirs: auberges, excursions, écoles, etc. En Angleterre, il y a un grand nombre de "Cooperative Youth Clubs" et pour les adultes les "Mechanics Institutes" où tous peuvent s'instruire et développer leurs talents après les heures de travail.

Jeanne-G. DECARIE.

Bonnes recettes

L'AGNEAU

La pesanteur. Un "bon agneau", dépouillé et vidé, pèse de 35 à 40 livres. Le gigot pèse 6 à 8 livres, la longe ou côtes, 5 à 5 livres, l'épaule 5 à 7 livres.

Le mouton pèse 60 à 75 livres, et les coupes de viande pèsent proportionnellement plus que celles de l'agneau.

La couleur. Le maigre de l'agneau devrait être d'une teinte rouge. La viande rouge foncé indique la maturité et marque aussi un produit de réfrigération. Une couche moyenne de graisse bien blanche doit couvrir la viande d'agneau.

La qualité. Le maigre de l'agneau doit être ferme, juteux et entremêlé d'un peu de gras. Un gros grain de viande est le résultat de l'âge et de l'élevage défectueux.

L'âge. Le mouton, de meilleure qualité vient d'un animal de 3 à 5 ans. L'agneau de 6 semaines à 8 mois, est appelé "agneau du printemps". L'agneau ne demande pas après l'abattage d'être accroché comme le mouton pour développer son arôme.

Valeur nutritive. Les viandes que fournissent ces animaux sont nutritives, et en général considérées de facile digestion. Cependant le gras de mouton est rebelle quelquefois à la digestion.

Remarque: En faisant cuire l'agneau, il est bon d'enlever le surplus de gras à la viande d'agneau ou de mouton, et de s'en servir pour la cuisson de ces mêmes viandes, ou pour faire des fritures.

Les condiments de l'agneau sont: les betteraves, compotes de pommes, aïreles rouges, etc.

GIGOT D'AGNEAU

1 gigot de 5 à 6 lbs
1 petite gousses d'ail
2 c. à table de saindoux
6 oignons. Sel et poivre.

Essuyer la viande, la piquer d'ail, la placer dans une petite lèche-frite, la saupoudrer légèrement de farine, ajouter le saindoux. Saisir dans un four très chaud (500 degrés) 20 minutes. Poivrer, saler et diminuer la chaleur à environ 350 degrés. Ajouter les oignons, 1/2 tasse d'eau chaude. Cuire 2 heures en tout. Arroser toutes les 15 minutes si la casserole est découverte.

CHOU AU GRATIN

Éplucher un chou. Coupez-le en quartiers. Jetez-le dans l'eau bouillante. Lorsqu'il est tendre, retirez-le. Egouttez-le. Coupez le chou en tranches minces.

Beurrez un plat allant au four. Mettez-y le chou en saupoudrant chaque couche avec du fromage de gruyère râpé. Parsemez de quelques noisettes de beurre. Terminez par une couche de fromage de gruyère et une demi-tasse de crème. Mettez pendant 30 minutes au four doux. Servez chaud.

PAUL E. TALBOT, Ba. O. 330, rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME. OPTOMETRISTE-OPTICIEN. Spécialité EXAMEN DE LA VUE. Correction des troubles musculaires des yeux. Prescriptions de verres. BUREAU-CHEF: 6761, rue SAINT-HUBERT, MONTREAL.

Grandes réductions du printemps CHEZ HARRY. Rendez-nous visite. 328 Saint-Georges, Saint-Jérôme.

BLANC-MANGER. Tu es une cuisinière IMPAYABLE. LA ROYAL EST UNE LEVURE IMPAYABLE!

FAIT DU PAIN LEGER, SAVOUREUX — PAS D'YEUX GROSSIERS, PAS DE GRUMEAUX PÂTEUX.

LES PAINS DE LEVURE ROYAL. ASSURENT UN PAIN PARFAIT.

L'enveloppe hermétique en protège l'activité et la pureté TOUJOURS FIABLE!

THOS. H. CANNON Haut Chef-Ranger. C. A. ROUSSEAU Chef-Ranger Provincial. THOS. R. HEANEY Haut Secrétaire. CHAS. LUSSIER Secrétaire Provincial.

EN VEDETTE

ORDRE des FORESTIERS CATHOLIQUES

1015, rue Saint-Denis, Montréal, Qué. Société opérant sur le Système Coopératif. FONDS de RESERVE \$43,000,000.00 — Surplus de Réserve \$9,800,000.00

Tout bon citoyen possède de l'ASSURANCE-VIE

La sauvegarde de la famille. Protégez votre foyer, préparez l'avenir des vôtres, assurez-vous une vieillesse heureuse et digne en vous constituant petit à petit les réserves nécessaires.

Associez-vous aux 140,000 membres de l'Ordre des Forestiers Catholiques. Organisme de première force La MUTUALITE CATHOLIQUE, la plus importante et la plus solide du continent.

Solvabilité 124.13%, moyenne des 19 meilleures compagnies 105.11%. 12 plans d'assurance pour adultes, aux montants de \$500.00 à \$25,000.00; 5 plans d'assurance pour garçons, de la naissance jusqu'à l'âge de 16 ans, à des taux des plus avantageux.

Dividendes annuels payés après la première année. Valeur de rachat. Valeur d'emprunt. Police acquittée. Assurance prolongée après trois années, comme membre.

Double indemnité et désistement de paiements, moyennant léger supplément. PAS DE CLAUSE DE GUERRE

Avantage que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Ce qui veut dire que vos fils d'âge militaire, dans les armées de terre, n'ont à payer aucune surprime et que leur certificat d'assurance, garde sa pleine valeur tout le temps qu'ils portent l'uniforme. Même avantage et même valeur s'ils sont actuellement dans l'armée et que si le malheur les frappe, le plein montant du certificat sera payé au bénéficiaire.

Voyez votre représentant local ERNEST MACCABEE 35, rue SAINT-GEORGES SAINT-JEROME. ou Mallez le coupon à l'adresse indiquée: ORDRE DES FORESTIERS CATHOLIQUES, a/s Chas. Lussier, secrétaire, 1015, rue Saint-Denis, Montréal, Qué. Vouillez me faire parvenir de plus amples détails sur l'Ordre des Forestiers Catholiques. Nom Age Adresse Occupation Marié ou célibataire Genre de certificat désiré Avenir du Nord

Brioche qui fondent dans la bouche SANS BEURRE. Brioche 'MAGIC' AU MIEL. 2 tasses farine tamisée, 1/4 c. à thé sel, 1/4 tasse shortening, 3 c. à thé poudre à pâte 'Magic'. Tasse miel, 1/2 tasse lait (à peine), 1 c. à thé zeste de citron râpé, si possible. Tamisez ensemble les ingrédients secs. Incorporer le shortening. Combinez 1/4 tasse de miel avec le lait et ajoutez au premier mélange. Pétrissez sur planche légèrement enfarinée pour former une boule molle. Abaissez à la main à 1/2 pouce d'épaisseur. Découpez à main à 15 pouces de diamètre et coupez à four chaud (450°F.), 12 à 15 minutes. Mélangez le reste du miel avec le zeste de citron râpé et versez un peu du mélange sur les brioche avant de retirer du four. Donne 14 brioche. Contient NO ALLUM. Fabrication canadienne.

EN MARGE DE LA GUERRE

Le martyr de l'abbé Folliet

Un des premiers jours de juin, un jeune prêtre, l'abbé Folliet, se présentait en gare d'Ancey. Sans se dissimuler le moins du monde, il prend son billet au guichet puis passe sur le quai pour attendre le train qui doit le mener vers une petite localité voisine où il comptait passer quelques jours de vacances. Soudainement un piquet de soldats italiens en armes l'environne... l'abbé Folliet est arrêté.

Cette arrestation suscite à travers tout le département une effervescence qui se traduit par une lettre circulaire adressée à tous les Archiprêtres du diocèse. Voici cette lettre :

9 juin 1943

Monsieur l'Archiprêtre,

Il est indispensable de vous faire connaître sans retard le grave attentat qui vient de se commettre à l'égard de l'un de nos confrères.

En pleine gare d'Ancey, les forces armées italiennes, se sont permis d'attaquer l'abbé Camille Folliet, aumônier diocésain de la J.O.C. Ils l'ont traité comme un malfaiteur, le menaçant de coups de crosse, avec des jurons infects, tandis que l'un des leurs dissimulé dans la foule pour parer à toute opposition, leur criait : "Ecrasez-lui la tête, on en aura fini."

Puis ils se sont donné le plaisir d'humilier un prêtre savoyard en le traînant publiquement entre plusieurs soldats. Il est en ce moment à la caserne d'Ancey exposé aux privations et aux sévices corporels toujours possibles de la part de gens sans aveu.

Cet indigne traitement ne déshonore que ses auteurs, mais ce facile succès où s'est complue une armée qui n'en compte guère d'autres, ne peut rester sans lendemain. En notre confrère, sous des prétextes ridicules, les Italiens ont visé surtout l'admirable apôtre de la J.O.C. dont c'est bien le rôle comme le comprend le clergé français, de s'occuper spirituellement de jeunes Français ouvriers où qu'ils soient.

Vous êtes donc invités à susciter autour de vous un mouvement de sympathie dans l'opinion publique en faveur de notre confrère. Il faut que le peuple savoyard vibre tout entier au lâche attentat subi par un de ses prêtres. On manifestera de toute façon, par écrit, individuellement et collectivement aux autorités italiennes d'Ancey, l'indignation et le dégoût du clergé savoyard.

Vous voudrez bien, Monsieur l'Archiprêtre, communiquer cet avis aux prêtres de votre archiprêtré au cours de vos visites et de votre prochaine réunion.

Chrétiennement vôtre...

Ce qu'elle ne dit pas cette lettre, c'est qu'au moment où la soldatesque ennemie s'acharnait sur le jeune prêtre, un autre voyageur, notaire d'Ancey, ne put contenir son indignation. Oh ! ce ne fut vite fait : lui aussi, on le saisit, on l'entraîne au dehors de la gare. Non sans quelques bouclades et coups de poings...

Puis, vieux notaire, jeune abbé et soldats italiens se mettent en devoir de traverser la ville en direction de l'ancienne caserne des chasseurs alpins, aujourd'hui occupée par les envahisseurs. La foule consternée contemplant ce triste cortège et, rangée sur le bord du trottoir, suivait un moment le groupe malgré les brutalités des soldats, témoignait par tous les moyens en son pouvoir l'estime, la sympathie et l'inquiétude.

C'est que l'abbé Camille Folliet était bien connu dans toute la région. Appartenant à une vieille famille savoyarde, il s'était destiné tout jeune au sacerdoce poussé par une vocation fervente. Prêtre, au lieu de s'orienter vers la vie relativement facile qu'aurait pu, dans les cures bien rentées et bien fréquentées, lui faciliter ses relations sociales et sa culture, il dirigea son apostolat vers les ouvriers.

Il fut l'ami, le conseiller, souvent la providence du pauvre, du travailleur, de celui qui a besoin plus que quiconque de résignation et de foi. Le ministère qu'il remplissait pendant quelques années auprès des jeunes ouvrières chrétiennes — la J.O.C. — lui valut dans tous les milieux prolétariens de Savoie une immense popularité encore accrue lorsqu'après la défaite, au moment des déportations d'ouvriers en Allemagne, l'abbé Folliet prit vaillamment fait et cause pour ses ouailles.

Ni le patriotisme, ni le charité ne permettaient à cette noble conscience de se désolidariser de la jeunesse laborieuse française au moment de ses plus grandes épreuves. L'abbé Folliet loin de défendre la thèse conformiste des agents vichyssois, aidait, par tous les moyens compatibles avec les devoirs du chrétien, ceux qui ne voulaient pas se soumettre à l'esclavage. Les Italiens l'ont accusé de faciliter la fuite en Suisse des travailleurs requis. On dit même qu'il allait jusque dans le maquis porter les secours de la religion aux réfractaires.

Après son arrestation, le préfet de Haute-Savoie et l'évêque d'Ancey allèrent protester auprès du colonel italien commandant la région. On essaya de lui faire remarquer que le jeune prêtre n'avait rien fait d'autre que rester fidèle à sa mission apostolique. L'officier écouta patiemment, se montra courtois et prit même la peine d'expliquer au prélat que lui, officier italien, il n'y pouvait rien. La Gestapo donnait les ordres, il ne lui restait qu'à les faire exécuter.

Exécuteurs des basses-œuvres allemandes, les Italiens le restèrent jusqu'au bout... le 17 juin, l'abbé Folliet fut passé par les armes.

(Pour la Victoire)

"On n'eût pas osé affirmer que l'intérêt particulier prévaut sur l'intérêt général ; mais on se comportait en gens qui le pensent, et secrètement on le pensait, comme on pense, si l'on veut, que le voisin est riche, enfin de s'exonérer sans remords de veiller à ses besoins.

"Le mot d'ordre, maintenant, c'est que chacun ait conscience de la tâche commune et la prenne en charge. N'attendons pas des jours meilleurs ; faisons-les. C'est nous qui en sommes les ouvriers, nous tous, chacun à son poste, que ce soit un poste de commande ou le plus infime des postes d'exécution. Tous les bras, toutes les têtes, tous les coeurs nous sont nécessaires. Que personne ne lésine ni n'attende, et l'avenir naitra.

"Les événements n'ont jamais délié personne"

"Attendez ! Avez-vous remarqué qu'une foule de gens sont de cette position et dans cet état d'esprit ? Et ils attendent quoi ? Que les événements les délivrent ? Mais les événements n'ont jamais délié personne. Ce sont les gens de coeur qui délivrent les événements et les inclinent dans le sens de leur volonté. La délivrance doit commencer dans le coeur de chacun, continuer au foyer, à l'atelier, à l'usine, dans l'administration, dans le gouvernement et de là revenir à chacun pour lui apporter, renforcé, garanti, multiplié, ce qu'il aura fourni lui-même.

"Nous nous sommes trompés partout ; il faut nous ressaisir partout, et n'attendre de rien ni de personne au dehors un salut illusoire. Le dehors a ses charges et se soucie peu de nous. C'est parce que nous avons compté sur les fruits de la victoire au lieu de la conquérir, que la victoire s'est retournée contre nous. N'attendons pas maintenant les fruits de la défaite ; elle n'en a pas à nous offrir, et nul ne prendra sur soi de nous les offrir à sa place. On ne fait pas l'aumône aux nations. Celles qui veulent vivre le peuvent, mais à leurs frais et à leurs risques. Comptons sur nous, Français, et que ce nous, ce soit d'abord moi, le moi de celui qui a compris, et qui veut bien payer avant de toucher, agir et s'aider pour mériter qu'à la fin le ciel l'aide.

"Apprendre à bien penser"

"Quels sont donc les services que la patrie attend de nous ? Tout d'abord bien penser, autant que nous le pouvons. Si l'opinion est "la reine du monde", chacun de nous participe à ce règne pour son compte. Ouvrons les yeux ensemble, pour que la France voie.

"On ne demande pas à tous la science politique ni une bien large information ; mais avec du bon vouloir, du bon sens et au besoin une confiance bien placée, tout homme a le moyen d'éclairer sa conscience pratique. L'effort est d'éviter la passion qui aveugle, de surmonter l'intérêt de classe et de clocher, de faire justice à toute vérité, même chez l'adversaire, de se délier des hâbleurs, des flatteurs, des arrivistes, du journal tendancieux, des mouvements irréflectifs, de la foule.

"Est-ce trop demander ?..."

A.-D. Sertillanges, O.P.

"Le dévouement patriotique"

(par le R. P. A.-D. Sertillanges, O.P.)

Le R. P. A.-D. Sertillanges, O.P., illustre religieux de France bien connu et estimé au Canada français, a tenu à définir, dans un de ses derniers ouvrages : "La vie française", au cours d'un chapitre spécial, ce qu'il comprend par "Le dévouement patriotique." On nous permettra d'en souligner ici quelques extraits à l'attention particulière de nos superpatriotes nationalistes laurentiens. (Les sous-titres sont de l'auteur.)

"Dans tous nos discours, jusqu'ici, et il en sera de même par la suite, il n'est question vraiment que de la patrie. C'est de ce point de vue que nous examinons toutes choses. Pourtant, il faut une fois nous placer spécialement en face d'elle, et nous demander avec une conscience ardente, par avance soumise, ce que nous lui devons comme sentiments, comme préoccupations, comme services.

"Nous l'avions jusqu'ici un peu oubliée. Je l'ai dit, nous préférons invoquer l'Etat, parce qu'au lieu des devoirs que rappelle la patrie, l'Etat tel qu'on l'entend est le gardien des seuls droits et le distributeur des prébendes.

Charles a obtenu son brevet d'officier dans le C.A.R.C., le 8 janvier 1943. Publiciste du centre de recrutement de l'aviation à Québec, il a permuté au bureau de Londres en février dernier.

Joseph est sergent-major régimentaire, à Valcartier. Il faisait partie de la première division qui se rendit à Aldershot en décembre 1939. Après deux ans de service outre-mer, il a été rapatrié. Alphonse quitta également le Canada avec la première division comme sergent-major en Angleterre, et nommé instructeur, il est revenu au Canada en novembre 1943. Il est maintenant sergent-instructeur à Valcartier.

Enfin, Philippe, le plus jeune, est celui qui a pris la part la plus active à cette guerre. Membre de l'armée permanente comme ses frères Joseph et Alphonse, il partit avec eux, en 1939, avec le grade de sergent. Promu sergent-major de compagnie et versé, après une longue période d'entraînement au Royal 22ème Régiment, il a fait la campagne de Sicile. En Italie, en ce moment, il contribue avec ses frères d'armes à maintenir la réputation du glorieux "Vingt-Deux".

Le soussigné, à la suite du récit dont il vient d'être fait écho, récite d'une simplicité non moins significative d'héroïsme instinctif qu'émouvante, est glorieux de pouvoir se proclamer aussi fier de ses frères du Québec que de ses ancêtres de France.

Un Québécois

Tribune libre

Déformation spirituelle inquiétante pour l'avenir

Dédié aux isolationnistes "nazionalistes" du Québec

Que l'on dise, devant un incendie : "Je m'en fiche, ce n'est pas ma maison qui est en feu" ; devant un accident de l'auto ou du tramway : "qu'est-ce que ça peut me faire, ce n'est pas moi qui suis écrasé" ; cela, certes, n'est pas chrétien mais s'explique, aucun sentiment d'altruisme individuel n'étant, hélas ! trop souvent, inculqué dans le coeur de l'enfant.

Que la vue, ou la seule pensée des malheurs effroyables qui depuis plus de quatre ans s'abattent sur les quatre-cinquièmes du globe terrestre, le récit des dévastations entières de capitales, de villes historiques, de musées et de bibliothèques ; que, pour des catholiques ou soi-disant tels, l'occupation de Rome, menacée de destruction par ce fait, par les hordes barbares d'Hitler, la garde militaire du Vatican montée par des soldats nazis qui ont virtuellement constitué le Pape prisonnier, ne provoquent aucune réaction, pas la moindre émotion d'amertume quelconque, pas le plus petit mouvement de vraie sympathie, ne trouvez-vous pas cela tout simplement monstrueux, inconcevable en plein 20e Siècle où l'on parle tant de civilisation chrétienne, de progrès moral, d'esprit social avancé ?

Que, pour des descendants de Normands, de Bretons, de Picards, de Saintongeais, etc., ou soi-disant tels, le spectacle épouvantablement tragique de la France occupée par une soldatesque allemande sanguinaire, pillarde et maudite ; que la seule

Hélas ! tout cela — bien qu'in-vraisemblable — n'est pas un affreux cauchemar mais existe en plein pays de Québec, à en juger par les propos, les écrits, les lectures de jeunes écoliers et de leurs "maîtres". Qui n'en connaît pas de ces arrières-petits-fils dénaturés de Français ? Quel indice de déformation pour le moins spirituelle inquiétante non seulement pour le présent mais davantage pour l'avenir, si l'on s'arrête un instant à songer que parmi ces gens sans entrailles, ces brutes à face humaine, on remarque des pères de famille dont l'exemple donné ne saurait échapper à l'attention toujours vigilante des enfants !

Fasse le Ciel que l'influence intellectuelle et morale qu'exerceront, à leur retour au foyer, les héros des glorieux "Vingt-Deux", Fusilliers Mont-Royal, Maisonneuve, la Chaudière, Châteauguay et autres régiments canadiens-français, dignes descendants des Dollard Desormeaux et autres figures légendaires du Canada français, empêche l'exemple donné d'empoisonner à jamais la génération de demain, la génération de leurs propres fils ! ! !

H. M.-L.
Vétéran

Quatre frères en service outre-mer

La famille Miville-Deschênes, de Québec, à l'honneur — Réputation du Canada français maintenue.

S'il y a, au pays de Québec, des lâches dont la trahison mal dissimulée fait monter le rouge au front des plus exsangues, — hélas ! quel peuple peut se vanter de faire exception sous ce rapport. — s'il y a des nationalistes isolationnistes pour tuer criminellement dans le dos de nos frères ou de nos fils partis à la ligne de feu en vue de soustraire leur pays à tout danger d'invasion, de destruction par l'aviation ennemie, en tentant, les uns par leurs propos incendiaires, d'autres par leurs écrits empoisonnés de mensonges défaitistes, de préjugés de races les plus fallacieux, de nuire à notre effort de guerre, ce-la uniquement pour de mesquines, de basses fins politiques, il en est, heureusement, qui continuent de faire honneur à la réputation séculaire dont le Canada français, tout comme la France Eternelle, a toujours joui dans le monde chrétien, c'est-à-dire civilisé dans le seul vrai noble sens du mot. Les exemples à ce sujet fournissent matière à plus d'un volumineux Livre d'Or. En voici un, choisi au hasard entre mille autres, rendu public par le Service d'information fédéral.

Au nombre des familles canadiennes-françaises qui ont donné plusieurs fils aux forces armées du Canada, il convient de mentionner celle des Miville-Deschênes, de Québec. Quatre Miville-Deschênes, en effet, auront servi outre mer. L'un d'eux est le sous-lieutenant d'aviation Charles Miville-Deschênes, qui vient, en fonctions aux relations extérieures du C.A.R.C., à Londres. Trois autres frères, Joseph, Alphonse et Philippe, font partie du Royal 22ème Régiment.



DEUX TÂCHES

LA SIENNE

LA VÔTRE

L'ARMÉE d'autrefois était étrangère à la nation, c'était une sorte de rempart mobile édifié aux frais de l'Etat. L'armée d'aujourd'hui, c'est le peuple même, c'est l'expression de sa colère, de sa détermination, de son courage. Voilà pourquoi nous devons soutenir nos combattants sur tous les champs de bataille. Ils font la guerre. C'est leur tâche, et ils l'accomplissent sans défaillances.

Quelle est la nôtre ? C'est d'abrèger la guerre. Sans nous, qui leur fournissons des armes, combien de temps encore le conflit pourrait-il durer ? Ne nous faisons pas illusion : nos succès depuis les batailles d'Égypte et d'Italie n'indiquent point que nous ayons gagné la guerre, mais seulement que nous combattons enfin avec des armes égales à celles de l'ennemi. C'est en combinant d'outiller nos armées que nous finirons par réduire l'Âxe à l'impuissance.

Notre rôle, à nous civils, est donc clair : mettre toutes nos économies, tout notre labeur, au service de la patrie, placer notre épargne dans les Obligations de la Victoire. Les Obligations de la Victoire portent la signature d'un pays qui a toujours payé ses dettes à l'échéance ; elles rapportent plus que l'argent en banque ; elles sont pour le détenteur une assurance de sécurité future. Achetons des Obligations de la Victoire, tant que nous pourrons, et abrégeons la guerre !

Que ferez-vous au VI^e Emprunt de la Victoire ?

445-1W-PL

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

RENOUVELLEMENT DES LIVRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE

À Tous les Patrons :

Tous les livres d'Assurance-chômage pour l'exercice finissant le 31 mars 1944, doivent être échangés contre de nouveaux livres.

Veuillez donc communiquer immédiatement avec votre plus proche bureau de Placement et de Service sélectif, si vous n'avez déjà échangé les livres de vos employés.

À Tous les Employés :

Si vous êtes un assuré, protégez vos droits à prestation en voyant à ce que votre livre soit échangé.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'HON. HUMPHREY MITCHELL, Ministre du Travail

LOUIS J. TROTTER, R. J. TALLON, ALLAN M. MITCHELL, Commissaires.

PEB-44F

DONNEURS DE SANG DEMANDÉS!

On demande chaque semaine des milliers de donneurs de sang pour faire du sérum à nos armées. Pour sauver une vie, donnez une chopine de votre sang. Tenez garnés à une Clinique de donneurs de sang de la Croix Rouge.

Papotages du P'tit Doc

L'énorme histoire de l'atome

Une des caractéristiques de certains mots, que ce soit dans l'une ou l'autre des langues humaines, consiste en leur faible pouvoir de rendre la vérité. Ainsi en est-il d'un terme vieux de deux millénaires, et que l'on doit aux conceptions de philosophes barbus de l'ancienne Grèce : atome.

Si on le considère au point de vue étymologique, l'atome est proprement une particule insécable de matière. Avec l'un quelconque des moyens humains, on ne devrait pas parvenir à en tirer des parties. L'atome devrait constituer une sorte de muraille de Jéricho devant laquelle les trompettes des Josués de la terre oxydèrent en vain leur cuivre. La découverte récente de l'électronique vint malheureusement briser l'atome et augmenter le "stock" déjà énorme des mots faussés. Ainsi Rutherford, dans ses pégrinations dans le monde du radium, réussit à bombarder l'atome de radium pour en tirer de nouveaux atomes : radon et hélium.

Il est intéressant de considérer un peu comment a évolué la conception de la structure de la matière. Depuis le début du monde jusqu'au temps de la prospérité de la Grèce, les hommes imaginèrent les corps terrestres comme des tous, des unités indivisibles. L'algue restait alors une algue, le porc un porc, et le moins humain des hommes passait alors pour homme; il est vrai qu'aujourd'hui encore, des animaux à face d'homme, dont l'intelligence brille aussi fortement qu'une chandelle sans feu, entrent dans le rang des fils d'Adam sans aucune contestation.

Alors que cette théorie de la continuité des corps battait son plein, un brave philosophe grec, sans doute

après une nuit de cauchemar, avançant du haut de sa chaire, — si chaire il occupait, — que les corps se forment d'une infinité de parties. Du coup, des systèmes tombaient. Mais Leucippe, notre révolutionnaire, — n'en formula pas pour si peu la dimension des parcelles. Plus tard, en digne disciple d'un digne maître, Démocrite poursuivit l'idée de Leucippe. Pour ce pion antique, la division de la matière ne pouvait plus aller à l'infini, mais jusqu'à une parcelle infime, d'inconcevabilité réduite dimension, auquel notre philosophe accolla le nom d'atome d'"insécable". Comme aucune précision n'était apportée sur l'essence de l'atome, on ne faisait en somme que remplacer une théorie par une autre, ce qui ne conduisait pas loin. Ce manque de réalisme n'empêcha pourtant pas Lucrèce de chanter sur la gamme des mots latins la théorie de Démocrite remaniée par Epicure. Cet essai poétique sur "la Nature des choses" (De natura rerum) a fait depuis lors le casse-tête de bien des bacheliers.

Comme dans toutes les sciences, les quinze siècles qui suivirent amenèrent peu d'avancement. Ce fut la période où l'homme quitta le domaine du monde réel pour attaquer la métaphysique et chercher les données profondes de l'être. Après l'ère de la léthargie scientifique, Gassendi parut un bon jour du XVII^{ème} siècle pour remettre le feu aux poudres. Le combat occupa le monde des savants. Alors que Newton croyait mordicus à la théorie atomique et se vouait à sa consolidation, Leibniz organisa le camp opposé. Il s'ensuivit un bombardement de mots creux, un feu nourri d'hypothèses métaphysiques, une discussion de la matière sans l'appui logique sur la matière.

Dans ce monstre infinitésimal, — dans l'atome, — on ne voulait voir que l'ennemi juré du Créateur et de sa gloire.

Pour noter une idée qui ne vogue pas dans les airs, il faut attendre Dalton, le savant anglais qui expérimenta sur la vapeur d'eau et qui élucida le cas du daltonisme, déficience oculaire dont lui-même était atteint. Ce qui caractérisa Dalton, ce fut l'introduction des mathématiques dans les recherches sur l'atome. Les mathématiques, le jig-saw des étudiants, si elles viennent trop souvent fixer catégoriquement un phénomène versatile et mouvant, ne gardent pas moins leur valeur pour l'avancement des sciences physiques. On sait ce qu'elles apportèrent de concret dans le domaine de la physiologie, dans l'étude des phénomènes complexes opérés dans le vivant. L'hypothèse mathématique de Dalton ne tua cependant pas la discussion, mais elle l'orienta sur un terrain plus stable et plus réel. Les atomistes et les non-atomistes n'en continuèrent pas moins leur lutte à coups de recherches et de trouvailles. Mais ce genre de discussion mène à la lumière, alors que l'apathie garde la noirceur sur les problèmes.

La polémique persista donc encore longtemps. Enfin, vers le début du 19^{ème} siècle, on réalisa l'unité. L'atome fut enfin admis comme partie constituante de la matière. Mais ceci entraîna-t-il la paix? Loin de là. Un nouveau combat débuta au moment même, et l'on pesta à découvrir la constitution de l'atome. L'unité d'autrefois devint alors un composé complexe. Dans l'atome infinitésimal, on trouva d'autres unités plus ténues encore : les électrons et les protons. Bohr conçut l'atome comme un monde solaire, dont les électrons occupent les coins. L'atome, on discute encore. Et lorsque

ce problème sera enfin résolu, qui sait si on ne poursuivra pas l'enquête jusqu'à trouver dans l'électron et le proton des parties composantes de moindre dimension?

Le champ reste ouvert toujours. L'infinie complexité de la matière n'a pas trouvé son explication. Cependant, même si le fond de tout le merveilleux enchaînement dont se constitue l'atome n'est pas encore certain, on n'en peut pas moins concevoir avec intérêt le chemin parcouru depuis des millénaires, l'achèvement lent mais sûr du plus hypothétique au moins hypothétique, du vague au connu. Encore là, la connaissance n'est pas affaire d'un jour, mais "petit à petit l'oiseau fait son nid".

P'tit Doc.

T. S. F.

LA FLUTE ENCHANTEE, DE MOZART, A RADIO-CANADA

Le Metropolitan Opera a mis à l'affiche pour l'émission dont Radio-Canada fera le relais, le samedi premier avril, à deux heures, La Flûte Enchantée, de Mozart. Bruno Walter dirige.

Les principaux rôles ont été confiés à Mesdames Bowman, Conner, Steber, MM. Kiplis, Kullman et Mascona.

DEUX PIONNIERS FRANCOIS PERRAULT ET BART. JOLIETTE

La causerie du R. Frère Bernard du Comté de la Survivance à Radio-Canada. — Le samedi 1^{er} avril à 6 heures du soir.

Le conférencier du comité permanent de Survivance française, à Radio-Canada, le samedi, 1^{er} avril, sera le R. Frère

Antoine Bernard, C.S.V. docteur ès lettres, professeur d'histoire à l'Université de Montréal. Le Frère Bernard parlera de deux pionniers de la vie française au Canada dont 1944 marque le double centenaire, à savoir François Perrault, pionnier de l'enseignement primaire et ménager, et Barthélémy Joliette, créateur d'oeuvres françaises dans la région qui a recueilli son nom.

FRANCOIS ROZET A RADIO-CANADA

Sa demi-heure de lecture littéraire passera désormais le dimanche, 2 avril, à neuf heures du soir.

L'émission littéraire que Radio-Canada a confiée à M. François Rozet, artiste dramatique, passera désormais le dimanche, 1^{er} avril, à neuf heures, à partir du 2 avril.

M. Rozet choisit parmi les pages de la littérature française, celles considérées comme les plus belles et qui correspondent le mieux à son art. Personne n'a oublié sa magnifique interprétation des contes de Daudet et de Maupassant et dernièrement sa lecture des Silences de la Mer, de Vercors.

M. François Rozet est un "ancien" du théâtre de l'Odéon.

LA PASSION DE N.-S. DE DOM PEROSSI, A RADIO-CANADA, LE 2

Avec solistes, chœur et orchestre sous la direction de Jean Beaudet. — Le dimanche 2 avril, à 8 heures, du soir

Radio-Canada fera entendre, le 2 avril, dimanche de la Passion,

COIN DES PROFESSIONNELS

AVOCAT
LEGAULT & LEGAULT
AVOCATS et PROCUREURS
L.-L. LEGAULT, K.C.
FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B.
295, rue Main
Tél. 60
LACHUTE
GUY LEGAULT, B.A., LL.B.
10 ouest, rue Saint-Jacques
M.A. 3866 — Montréal

AVOCAT
GASTON GIBEAULT
AVOCAT
66 BOURASSA & GIBEAULT
Tél. 60 — 5, rue Préfontaine
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
Résidence : ATLANTIC 3297

Paul Larose, B.A., LL.B.
AVOCAT
84, rue Bainville
SAINTE-THERESE
Téléphone 230
Résidence 185

CLAUDE PREVOST
AVOCAT
Substitut du procureur général
Chambre 313
132 ouest, rue Saint-Jacques
MONTREAL
Bureau : PLATEAU 5060-5069

GUY FAVREAU
AVOCAT
Edifice Versailles
Chambre 100
H.A. 7323
60 ouest, rue Saint-Jacques
MONTREAL

Lucien Bourbonnais
AVOCAT — BARRISTER
19 OUEST, RUE ST-JACQUES
SUITE - IMMEUBLE THEMBIS
PLATEAU 5241

MARIO BEAUDRY
B.A., LL.M.
Avocat et Procureur
STE-AGATHE-DES-MONTS
Résidence : Bureau :
159, Tour du Lac 43, S.-Vincent
Tél. 374 Tél. 217

HENRI PREVOST
AVOCAT
335, rue LABELLE Tél. : 35
SAINT-JEROME, Qué.

NOTAIRE
Bureau Édifice "Thémis" Chambre 612 19, S.-Jacques O. Montréal
Tél. LA. 7268-7269

LEANDRE PREVOST
AVOCAT
Immeuble Transportation
Chambre 313
132 ouest, rue Saint-Jacques
MONTREAL

J.-MARC VERMETTE
NOTAIRE
Saint-Janvier
Co. Terrebonne Tél. 622 - 22

DENTISTE
Tél. 509
Dr Jules Pagé
CHIRURGIEN - DENTISTE
Ex-interne à Forsyth, Boston
310, rue SAINT-GEORGES
SAINT-JEROME

LOUIS NICOLAS
ARCHITECTE
430, rue MELANÇON
Tél. 510
SAINT-JEROME

Armand Parent
COMPTABLE-VERIFICATEUR
Autorisé de la Commission
Municipale de Québec
CLASSE "A"
Rés. : 389, boulevard Melançon
Bureau : 500, avenue du Palais
SAINT-JEROME

Lorenzo Bélanger,
C.P.A.
Comptable public licencié
Expert en impôts sur le revenu
et taxe de vente
630 ouest, DORCHESTER
MONTREAL

André Racine, O. O. D.
SPECIALISTE POUR LA VUE
Tous les jours de 9 h. a.m. à 6 p.m.
Le soir sur appointment
Téléphone 626

HONORE GERVAIS
par
AEGIDIUS FAUTEUX
1864-1915
"Sa vie est un bel exemple et contient des leçons dont nous devons profiter."
Jules-Edouard Prévost
En vente chez les principaux libraires de Montréal, à 50 sous.

POULETS APPROUVES
Livraison immédiate de vieux poulets. Tous les groupes pour reproduction soumis à l'inspection de l'autorité fédérale, et approuvés. Demandez notre catalogue de 1944 et nos listes de prix se rapportant aux volailles approuvées par le gouvernement.
MONKTON POULTRY FARMS
Moncton, Ont.
TERRE A VENDRE
60 arpents cultivables, 100 arpents boisés avec 1200 érables. Outillage complet pour cabane à sucre. Bâtiments récents. A bon marché, avec ou sans roulat. S'adresser à René Labelle, 1^{er} Côte John, S.-Jérôme.

PETITES ANNONCES
Maison à louer, à vendre, meubles usagés, demande d'emploi, objets perdus, etc., etc.
TARIF
2 sous le mot, minimum, 40c. ou insertion pour \$1.00.
"CORRESPONDANCE"
Pour trouver votre idéal? Vous marier? Vous distraire, faire des connaissances, etc., faites partie de notre club et abonnez-vous au Carnet Social, \$1.00 par année. Ecrivez pour détails et listes des membres au CLUB NATIONAL DE CORRESPONDANCE, Casier Postal, 1722, QUEBEC.

LE SUCRE EST RARE!
ACHETEZ et employez "SUCRINE" un bon substitut du sucre. LIQUIDE. Agréable au goût. Sucre tous breuvages chauds ou froids. Economise le sucre dans pâtisseries, céréales, compotes, desserts, etc. AIDE AU RATIONNEMENT. Directions anglaises et françaises. (Echantillon sur demande 10 cts). Emballage garanti. Livraison rapide. PRIX MALLE PAYEE. Bouteille 2oz. (1-\$0.75) (6-\$4.25) (12-\$8.00) Bouteille 16 oz. (1-\$4.00). Adressez commandes avec bon mandat à : **LES BONS PRODUITS, ENRG.**, 351, Blvd. Charest, Québec, P. Q.

HUILE DE CHARME NO 40
PARFUM PUR D'ORIENT. — Exquis, mystérieux, durable. Développe un attrait irrésistible, puissant et troublant. Charme votre amour. Bouteille 1 dr. \$1.00, par maille, payée. (Gros échantillon \$0.25). Emballage discret, garanti. Commandez à : **PARFUMERIE IDEALE, ENRG.**, Casier 1352, Québec, P. Q.

A VENDRE
Machines agricoles en bon ordre, moulin à battre Moody avec souffleur, engin Jacobson 13 forces sur truck en acier, etc. Avoine et orge de semence et environ 40 tonnes de foin. S'adresser à R.-B. Masson, Tél. 25, Terrebonne, Qué. 24-31-7 avril-P.

MAISON A VENDRE
Maison située à 242, rue Latour, à vendre pour du comptant seulement. S'adresser à M. Joseph Gauthier, 94, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

A VENDRE
Une vache, âgée de 5 ans, à vendre, veillée dernièrement. S'adresser à M. Euclide Beaudry, Rang S.-Antoine, S.-Jérôme. 24-P.

ON DEMANDE A ACHETER
l'achèterais Studio — Chesterfield — ameublement chambre à coucher, en bon état. S'adresser à 564, rue Lachaine, Saint-Jérôme.

MAISON A VENDRE
2 boucheries — épiceries vendrait une avec ou sans stock et camion, jeune vache à lait, 1 cheval. S'adresser à J.-W. Côté, Saint-Jln, Comté L'Assomption, tél. 19.

L'AVENIR DU NORD
publié par
L'Avenir du Nord Cie, Ltée,
imprimé par
J.-H.-A. Labelle, Limitée

MAISON A VENDRE
Maison située à 242, rue Latour, à vendre pour du comptant seulement. S'adresser à M. Joseph Gauthier, 94, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.



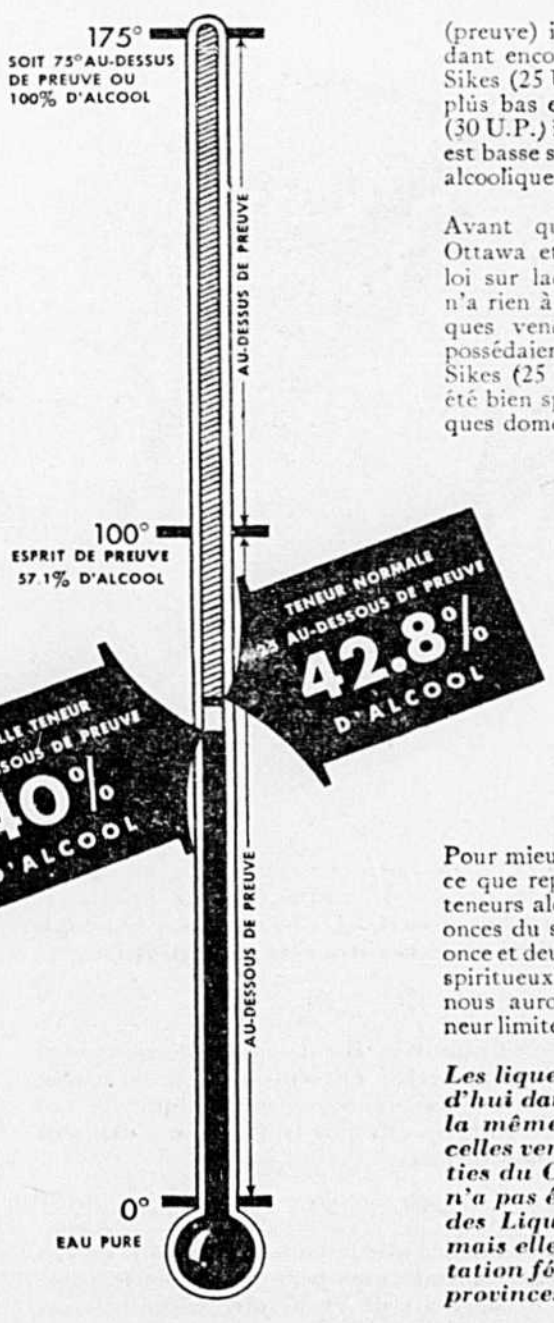
**PREUVE—AU-DESSUS DE PREUVE
AU-DESSOUS DE PREUVE
Savez-vous ce que c'est?**

NOUS avons reçu beaucoup de lettres et de nombreux appels téléphoniques nous demandant des définitions et des explications des expressions: *preuve, au-dessus de preuve et au-dessous de preuve*... et sur la manière de calculer la teneur en alcool des différentes liqueurs alcooliques. Ce qui suit aidera à dissiper toute ambiguïté.

Au point de vue accise et douane, tous les pays ont leur façon différente d'exprimer la teneur en alcool des spiritueux. Dans l'Empire Britannique la table de Sikes a été légalisée (1816) comme base pour l'établissement du titre alcoolique. Pour illustrer et mieux faire comprendre ce qu'est la table alcoolique Sikes on pourrait montrer l'échelle Sikes comme représentant les divisions ou degrés d'un thermomètre. Le zéro degré au bas de l'échelle représenterait de l'eau pure sans alcool. A la partie supérieure, soit au sommet de l'échelle, le degré 175 qui est le maximum représenterait de l'alcool pur sans eau. Par conséquent la mesure sur cette échelle alcoolique nous donnerait immédiatement la teneur en alcool.

PREUVE: l'expression preuve correspond à 100 degrés de l'échelle Sikes et équivaut en d'autres termes à 57.1% en volume. Tout spiritueux dont le titre alcoolique est supérieur à preuve est dit au-dessus de preuve et tout spiritueux tirant moins que preuve est dit au-dessous de preuve. Par exemple, une boisson dont la teneur en alcool est 115 degrés preuve sera désignée 15 degrés au-dessus de preuve (15 O.P.) correspondant en d'autres termes à 65% en volume. Une boisson dont la teneur en alcool est 60 degrés preuve sera désignée 40 degrés au-dessous de preuve (40 U.P.) correspondant en d'autres termes à 34.3% en volume.

En regardant notre représentation de l'échelle Sikes nous pouvons voir que 175 degrés Sikes (75 O.P.) indiquent 100% d'alcool, en descendant un peu l'échelle, une lecture de 120 degrés Sikes (20 O.P.) indique 68.5% d'alcool. Plus bas une lecture de 100 degrés Sikes



(preuve) indique 57.1% d'alcool. En descendant encore l'échelle, une lecture de 75 degrés Sikes (25 U.P.) indique 42.8% d'alcool. Un peu plus bas encore une lecture de 70 degrés Sikes (30 U.P.) indique 40% d'alcool. Plus la lecture est basse sur notre échelle Sikes plus la teneur alcoolique est faible.

Avant que la loi de guerre soit passée à Ottawa et appliquée dans tout le Dominion, loi sur laquelle la Commission des Liqueurs, n'a rien à dire, la plupart des boissons alcooliques vendues dans la Province de Québec possédaient une teneur en alcool de 75 degrés Sikes (25 U.P.) soit 42.8%. Par cette loi il a été bien spécifié que toutes les liqueurs alcooliques domestiques et importées offertes pour la vente dans le Dominion ne devaient pas posséder une teneur alcoolique supérieure à 70 degrés de preuve (30 U.P.) soit 40%. Comme résultat des ordonnances fédérales il est à constater que les liqueurs alcooliques qui tiraient auparavant 42.8% ne tirent plus maintenant que 40%. Notons en passant que cette teneur de 40% est un peu plus élevée que celle de la plupart des spiritueux vendus en Grande-Bretagne en ces dernières années.

Pour mieux illustrer et mieux faire comprendre ce que représente la différence entre ces deux teneurs alcooliques, prenons une bouteille de 40 onces du stock d'avant-guerre et enlevons une once et deux dixièmes d'alcool pur (soit 2.6 oz de spiritueux) pour le remplacer par de l'eau et nous aurons un produit conforme à la teneur limite légale fixée par les autorités fédérales.

Les liqueurs alcooliques vendues aujourd'hui dans la Province de Québec sont à la même teneur en alcool de 40% que celles vendues dans toutes les autres parties du Canada. Cette teneur alcoolique n'a pas été prescrite par la Commission des Liqueurs de la Province de Québec mais elle a été la suite d'une réglementation fédérale s'appliquant à toutes les provinces du Dominion.

Publiée par
COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

Nouvelles du comté de Terrebonne

L'honorable Hector Perrier

Vendredi, le 24 mars, l'honorable Hector Perrier était à Québec où, comme à l'accoutumée, il assistait à des réunions du conseil des ministres. Le soir, à Montréal, on le retrouvait au Théâtre Saint-Denis applaudissant les artistes canadiens qui figuraient au programme agencé par France-Film. Le lendemain, samedi, à son bureau de Montréal, il recevait des délégations et plusieurs visiteurs. M. Perrier passait la journée de dimanche à Montréal de même que la journée de lundi. Dans la soirée, il présentait ses hommages à l'honorable Georges Dansereau à qui un groupe d'amis offraient un dîner au Cercle Universitaire à l'occasion de sa nomination comme ministre de la Voirie.

Dans la même soirée, l'honorable Hector Perrier présidait à l'inauguration officielle de l'École des Arts graphiques. Au cours de cette cérémonie, les maîtres-imprimeurs lui offraient une plaque commémorative.

Mardi, à Québec, le Secrétaire de la province assistait à diverses assemblées de comités, à celles de la Chambre et à des réunions du Conseil. Mercredi, il était encore à Québec, présent aux assemblées et aux réunions. Dans la soirée, il était le président d'honneur d'un concert donné aux Trois-Rivières par l'Orchestre et la chorale mixte de cette cité. De retour à Québec jeudi, nous le retrouvons aux assemblées du conseil et à celles de la Chambre. Dans la soirée, il présidait un régal donné dans la vieille capitale par notre violoniste virtuose canadien, M. Noël Brunet.

Naissance

Le lieutenant-colonel Paul Brosseau et madame Brosseau font part de la naissance de leur fille Suzanne-Bernice, baptisée en l'église Saint-Germain d'Outremont, le dimanche 26 mars 1944. Le parrain était M. Joseph-Aimé Bureau et la marraine Mlle Maryellen Brosseau, sœur de l'enfant. La porteuse était madame C.-A. Brosseau, épouse du lieutenant-colonel Charles-A. Brosseau de Montréal. Nos félicitations et nos vœux aux heureux parents.

Championnat de boxe

Le 29 et le 30 mars courant eut lieu le tournoi éliminatoire pour le championnat de boxe du district militaire no 4, au manège Ralston. Le major-général Renaud, C.B.E., accompagné de son état-major, sont venus au camp militaire de Saint-Jérôme le jeudi 30 mars, pour assister au final du tournoi et présider le dîner offert à l'occasion de cette fête sportive. Nous donnerons les détails de la joute, dans notre prochaine édition.

Attention Attention

**HOMMES, FILLES OU FEMMES
DEMANDES DANS UNE INDUSTRIE
DE CAOUTCHOUC DU COMTE**

Aucune expérience requise — Travail facile
Bons salaires — Boni de vie chère en plein
Vacances payées

S.V.P. vous adresser immédiatement
Bureau d'Assurance-chômage
301, rue Labelle, Saint-Jérôme
Référez à l'ordre no A 2751

Apportez cette annonce

PHARMACIE

WILFRID PRUD'HOMME

Successeur de Oscar Landry
La pharmacie la mieux assortie du district
Chocolats Laura Secord
Ordonnances de Messieurs les Médecins
remplies avec soin
Produits REKALL
Agence des Produits de Beauté
'Mireille', 'Harriett', 'Hubbard', 'Ayer'
Commandes postales exécutées avec soin
Service rapide de deux messagers
Téléphones : 558 et 559
341, rue Saint-Georges Saint-Jérôme
Voisin du marché

Colonne paroissiale

Naissances

BRISSETTE — A. M. et Mme Jean-Louis Brissette (Yvonne Charbonneau) un fils né et baptisé le 22 mars, J.-Antonio Gilles. Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Charbonneau.

LABELLE — A. M. et Mme Réal Labelle (Fleuriette Raymond) un fils né le 22 mars et baptisé le 23, J.-Reynald Yvon. Parrain et marraine, M. et Mme Godefroy Raymond.

DESORMEAUX — A. M. et Mme Léonidas Desormeaux (Lucienne Jolicoeur) une fille née le 22 mars, baptisée le 25, M.-Léon Lucie Claudette. Parrain et Marraine, M. et Mme Ben Beauchamp. LAPLANTE — A. M. et Mme Joseph Laplante (Alice Lampron) un fils né le 23 mars, baptisé le 26, J.-Gilles Guy. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Généreux.

NADON — A. M. et Mme Joseph Nadon (Marguerite Richer) une fille née le 24 mars, baptisée le 26, M.-Reine Germaine Huguette. Parrain et marraine, M. et Mme Claude Beaulieu.

DAGENAIS — A. M. et Mme Maxime Dagenais (Fleur-Ange Bertrand) une fille née le 27 mars, baptisée le 28, M.-Marianne Lucie. Parrain et marraine, Fleurent Dagenais et Hélène Dagenais.

Décès

DELIA PAQUETTE, fille de feu Césaire Paquette et de feu Catherine Brissette, décédée à Sainte-Sophie, le 23 mars, à l'âge de 37 ans. Service ici le 25 mars.

DESORMEAUX Dame Vve Stanislas, née Rosanna Gagné, (épouse en 1ère nocces de Eugène Bédise) décédée le 24 mars, à l'âge de 72 ans. Service ici le 27 mars.

CARRIÈRE JOSEPH, époux de Malvina Lachapelle, décédée accidentellement le 28 mars, à l'âge de 58 ans. Service demain (samedi) à 9 heures.

Décès

Le 13 mars 1944, est décédée à l'hôpital Saint-Joseph de la Rivière du Loup, après une longue maladie à l'âge de 27 ans, Mlle Marie-Blanche Pelletier, fille de M. et Mme Joseph Pelletier. Elle laisse pour pleurer sa perte son père sa mère, six sœurs Mme Chs.-Eugène Levesque, née Eva, de S.-Alexandre, Mme Jean-Baptiste Bérubé, née Fernande, de S.-Philippe de Néri, Mme Walter Turgeon, née Marie-Louise de S.-Jean d'Iberville, Mme Germain Déguire, née Jeanette, de Montréal, Mme Hector Marchand, née Rosa, de Montréal et Mlle Germaine Pelletier, de Montréal; cinq frères, François, de S.-Jérôme, Henri et Hector, de Montréal, Maurice, de Chicoutimi, Louis-Philippe, de S.-Alexandre, Kam, ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu à S.-Alexandre, le 16 courant; un grand nombre de parents et d'amis y assistaient. La levée du corps fut faite par l'abbé Zéphirin Raymond, curé de la paroisse, et le service fut chanté par l'abbé Napoléon Dumont, curé de S.-Joseph de Kamouraska.

Notre amicale

La soirée récréative donnée par les artistes de Saint-Jérôme et des alentours au profit de l'amicale du collège de S.-Jérôme a remporté un vif succès. Les études musicales des jeunes ne peuvent qu'être stimulées par ces soirées qui sont très aimées du public jéromien.

Mademoiselle Jeannine Forget vêtue d'une robe d'imprimé brun et rose, rendit avec sa verve coutumière "Mon p'tit Papa" et "Sur le chemin des écoliers". Mademoiselle Madeleine Lauzon vêtue d'une robe longue bleu turquoise ornée de clips de brillants, chanta avec beaucoup de talent "Je t'aime" d'Oscar Strauss, et "La petite Américaine", Madame et Mademoiselle Brunet de S.-Janvier, vêtues respectivement, la première d'une robe longue noire ornée de roses rouges, et d'une robe bleue, nous ont charmés par le chant si joli intitulé "La Foi". Mademoiselle F.-A. Brunet, de ses exécutions au violon, ses chansons du terroir avec, comme partenaire, monsieur A. Blondin, détendirent les auditeurs qui goûtent toujours ces pièces si bien rendues.

Enfin, Claire Lamarche, portant une robe de crêpe blanc, création Germaine Renaud, avec bouquet de corsage de géranium Cirano et au cou une simple croix de maracassite, prouva une fois de plus ses talents artistiques. Jointe à la technique presque parfaite de sa jolie voix de soprano et à sa diction pure, elle fit goûter les pièces qu'elle rendit. Plusieurs auditeurs ont manifesté le désir d'entendre cette jeune artiste dans un concert donné par elle dans notre ville. Serait-ce bientôt?

Nous eûmes le plaisir d'entendre l'ensemble Morin (Alfred, trombone à saxophone ténor; Gérard, clarinette; Ernest, alto). Ce fut toute une révélation; ces jeunes musiciens d'une même famille sont un exemple à suivre car l'ensemble qui est presque parfait se joint un goût exquis qui fait oublier à tous les amis de la belle musique, les accords des jazz endiablés qui enervent et tuent le bon goût. Monsieur Paul Prud'homme, fils de monsieur W. Prud'homme, pharmacien de cette ville se montra un maître artiste dans les soli de saxophone, qu'il exécuta à la satisfaction de tous. Puis, deux jeunes comédiens, MM. Méthé et Thérien, firent rire aux larmes avec "Les 4 prunes", pièce comique; ces deux jeunes méritent toutes nos félicitations.

On entendit MM. Lapointe et Guy Pelletier dans des chansons qui leur ont valu les rappels de la salle, et Monsieur Gilles Locas, jeune amateur de guitare et d'harmonica, qui fut très aimé dans ses pièces du terroir. Le maître de cérémonie, Monsieur O. Chabot, de Montréal, se montra à la hauteur de sa tâche délicate. Monsieur Brunet, également de Montréal, mit tous les membres de l'amicale au courant des activités des Amicales fédérées, et malgré la défense expresse de Monsieur Conrad Bourbeau, nous ne pouvions passer sous silence la précieuse collaboration qu'il apporte à tous les artistes qui savent apprécier ses connaissances musicales.

Félicitations et remerciements à tous. Formulons un désir: que ces soirées soient plus fréquentes. Merci aussi aux frères des E. C., à MM. Lebeau et Dupras, organisateurs, et à monsieur Henri Parent, président de l'amicale, qui souhaita la bienvenue avec tact et à propos.

(communiqué)

Le feu a délogé trois familles à Saint-Jérôme

Vers 2 heures 25 dans la nuit de dimanche, un incendie s'est déclaré dans un pâté de maisons de la rue Labelle sis à proximité de la prison et du palais de justice, en plein centre de la ville. Trois familles ont été mises sur le pavé et deux d'entre elles ne portaient pas d'assurances. Ce sont les familles de M. Henri Lafantaisie, Mme Théodèle Coursolet et M. Victorien Charette, chez qui le feu s'est déclaré de façon inopinée. L'assistant commissaire des incendies de la province M. Maurice Valiquette, a tenu une enquête afin de découvrir les causes de cet incendie et savoir s'il y avait eu négligence.

Le corps d'un bébé sur une voie ferrée

Deux garçonnets ont trouvé sur la voie du C.P.R. entre la rue Ouimet et le dépôt municipal, vers 4 heures, dimanche après-midi, le corps d'un bébé enveloppé dans du papier. John et Edward O'Leary, âgés de 12 et 14 ans, 295 rue Fournier, allaient à pied à la côte John quand ils heurtèrent un paquet qui ils ouvrirent pour trouver un bébé naissant.

A l'enquête, le coroner Dr J.-R. Brais, a déclaré que le bébé était mort depuis deux ou trois jours. Le jury tient une ou des personnes encore inconnues responsables du délit.

Cour de magistrat

Le juge Donat Lalonde siégeait en Cour de magistrat cette semaine. Le juge Réquier a passé deux jours au palais de justice, la semaine dernière.

Calendrier de la Semaine Sainte

2 avril, Dimanche des Rameaux
Avant la grand'messe, bénédiction solennelle des rameaux.

A la messe, chant de la Passion de Notre-Seigneur, selon saint Mathieu. Après chaque messe, collecte aux portes de l'église, pour la décoration du reposoir du Jeudi Saint.

6 avril, Jeudi Saint
Le matin, distribution de la sainte communion à partir de 5 heures 30.

A 8 heures, messe solennelle, célébrée par M. le chanoine Emile Dubois, notre curé. A l'issue de la messe on porte la sainte Réserve au reposoir de circonstance; puis on dépoille les autels.

Le soir, à 7 heures 30, chapellet, amende honorable, chant des Lamentations, et cérémonie du Lavement des pieds.

Toute la nuit, heures saintes pour les différents groupements de la paroisse.

7 avril, Vendredi Saint
Office paroissial à 8 heures. Cet office comprend le chant de la Passion, le dévoilement de la croix, la vénération de la croix par le clergé et les fidèles, la procession et la messe des "présanctifiés".

A 3 heures de l'après-midi, exercice du chemin de la croix pour les adultes.

A 4 heures, même exercice pour les enfants.

Le soir, à 7 heures 30 sermon donné par M. le chanoine E. Dubois, chant, vénération de la croix.

8 avril, Samedi Saint
L'office paroissial a lieu à 7 heures, et comprend:

- la bénédiction du feu nouveau;
- le chant de l'Exultet;
- le chant des Prophéties;
- la bénédiction de l'eau baptismale;
- le chant des Litanies;
- la messe solennelle, avec le Gloria et le chant de l'Alleluia;
- le chant des vêpres.

9 avril, saint jour de Pâques

Pâques est la plus grande fête de l'année chrétienne, instituée pour célébrer la résurrection de Notre-Seigneur.

La messe du jour respire tout particulièrement la joie: l'Alleluia reparait, la prose *Victimae Paschali* redit la foi et l'allégresse de l'Église, l'évangile raconte la merveilleuse résurrection du Sauveur.

Vol d'un paletot

M. Roland Lafleur 250, rue Wellington à Verdun, Montréal, s'est fait voler son paletot et un foulard, à l'hôtel Maurice, dimanche dernier.

Clinique de la Croix-Rouge

La clinique volontaire des donneurs de sang installée récemment à l'Unité Sanitaire du comté de Terrebonne, à Saint-Jérôme avait été organisée par Messieurs Marc Rolland, Dr. Alfred Duval lieutenant-colonel Paul Brosseau, major Maurice Mackay; les infirmières des unités locales: Mlles Mailloux, Thouin et Jeanneau.

Ceux qui prêtent bénévolement leur concours durant cette journée sont: Dr. J.-R. Brais, Dr. Rochon, Dr. Guimond, Dr. Saint-Laurent, Dr. Leclerc et le personnel de l'Unité Sanitaire: Mlles Lauzon, Desjardins et Poirier. Le lieutenant Décarie agissait comme secrétaire.

Le Camp militaire de Saint-Jérôme avait fourni une longue liste de noms de donneurs volontaires; mais vu l'affluence de civils, seulement les susmentionnés purent être acceptés pour cette première journée. Ce sont:

- M. Mackay, major; F. Halle, major; J. Masson, capt.; F.-G. Baril, capt.; J.-A. Giroux, H/capt.; A.-R. Giguère, lieutenant; A.-R. Gravel, lieutenant; H. Pagé, lieutenant; R. Trépanier, CSM; E. Gauthier, sgt.; B. Finlayson, sgt.; P. Lord, sgt.; G. Robert, sgt.; C. Halle, cpl.; G. Benoit, l/cpl.; les soldats: R. Boyer, R. Brunet, A. Beaugregard, A. Bergeron, G. Bessette, N. Bourdon, J.-M. Becker, J. Blain, C.-F. Armsden, L. Cadieux, R. Charbonneau, A. Chicoine, R. Chénier, R. Ducloux, P. David, O. Forques, J. Fortier, J. Gravel, J. Grenier, R. Gingell, A. Hogue, R. Hébert, R. Hogan, G. Kelly, F. Clément, N.-V. Felton, J. Dupont, P. Sansoucy, R. Sauvé, P.-A. Stephens, L. Laframboise, G. Labrosse, H. Natheson, L.-J. Michael, R. Ouellette, G. Piquenault, G. Quinn, A. Roy, R. Ramacié, tier, B. Young.

Soirée récréative au pensionnat des Saints-Anges

Le 21 mars dernier, les élèves des Soeurs de Sainte-Anne donnaient au Pensionnat des Saints-Anges leur régal annuel, sous la direction de Mademoiselle Mercédès Lachapelle, professeur de diction.

Le programme comportait des récitations, des chants minés, des saynètes, entre autres "Chaperon Rouge", conte dramatisé, et un drame en vers de M. Morel, "L'Enfant du Cid". Le chœur, extrait de l'opéra du Cid de Massenet, "O Souverain, ô Juge", clôturait la soirée.

L'auditoire, plus nombreux que jamais, s'est montré sympathique et bienveillant.

Soirée récréative chez les Filles d'Isabelle

Ces jours derniers les Filles d'Isabelle furent invitées à assister à une soirée récréative offerte généreusement par M. l'abbé Camille Mayer, aumônier du cercle.

Soixante membres étaient présentes à cette soirée qui débuta par le chant et de la musique. Les talents sont nombreux et variés parmi nos membres. Un magnifique goûter fut servi et les mets dégustés avec appétit prouvent qu'ils étaient apprêtés délicieusement.

Puis vint enfin la surprise. Un film se déroula sur l'écran. "One hundred man and a girl". M. l'abbé Robillard, à la demande de notre aumônier, déroula ce film musical mettant en vedette la célèbre chanteuse "Deanna Durbin", puis nous vîmes ensuite dérouler un film instructif démontrant comment se délivre la malice, et la longue attente des facteurs dans les régions éloignées des centres ruraux.

La soirée terminée les membres remercièrent notre dévoué aumônier. Son témoignage de reconnaissance à notre égard prouve que les Filles d'Isabelle font honneur à cette association.

M. JACOB, rédacteur

NOUVEAU EXCLUSIF

Grand choix de tissus Anglais, pour le printemps et l'été, taillés sur vos mesures pour gilets de fantaisie, paletots et complets.

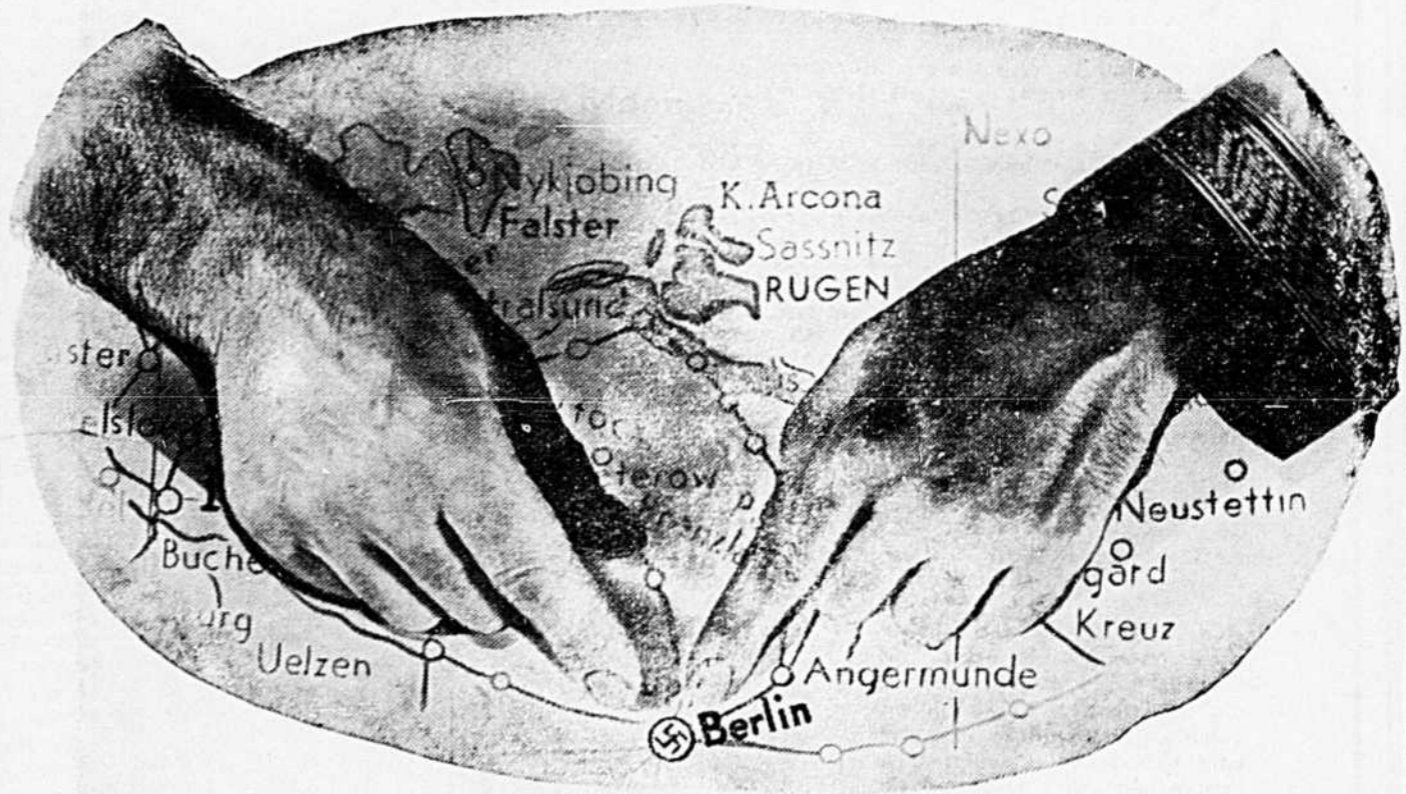


Mercerie et confection de bon goût pour hommes et jeunes gens

J.-W. CYR

314, rue Saint-Georges Tél. 448
SAINT-JEROME

Un seul objectif



L'ÉLITE de notre jeunesse joue sa vie sur le succès de l'attaque qui brisera la menace nazie. L'effort de tout le peuple canadien est concentré vers cet objectif.

Plus que jamais, il est urgent d'appuyer et de renforcer cette entreprise de nos armes. Que ce soit la préoccupation unique de nos esprits, la raison de nos travaux, le sentiment qui nous inspire.

Il ne faut pas que la course au profit, que la poursuite d'ambitions personnelles et égoïstes nous détournent de ce devoir. Si nous nous lançons dans la course aux prix toujours plus hauts, aux salaires toujours plus élevés ou aux bénéfices ininterrompus, nous ne donnerons

pas l'attention qu'il faut au devoir essentiel que la gravité du moment nous impose. Et nous minerons la stabilité des prix que le Canada a assurée au coût de très grandes difficultés. Cette stabilité est indispensable à l'efficacité de nos efforts et à la poursuite de la justice commune en temps de guerre, de même qu'elle sera la condition d'une prospérité durable dans la paix.

Nos soldats se battent pour un Canada et un univers où la confiance, l'espoir et la sécurité seront les principes d'existence. Chacun d'eux, que ce soit dans l'industrie ou l'agriculture, veut revenir à une situation qui contienne des certitudes d'avenir. C'est à nous de l'arrière de préparer à ce monde de demain une base solide et stable, condition essentielle d'un après-guerre heureux et fécond.

Le premier d'une série de messages du gouvernement canadien soulignant l'importance d'enrayer la hausse du coût de la vie et de prévenir la déflation.